

2026

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Catalogue



**tourisme &
compétences**

INSTITUT DE FORMATION

FORMATIONS

Tourisme pour tous

**Management / Ressources humaines,
Ingénierie et accompagnement des
porteurs de projet,
Commercialisation,
Communication,
Droit, réglementation et fiscalité,
Tourisme responsable**



Bienvenue dans le Catalogue 2026 de Tourisme & Compétences !

Dans un monde touristique en constante évolution, la montée en compétences des professionnels du secteur est plus que jamais essentielle. Ce catalogue a été conçu pour répondre aux besoins spécifiques des organismes institutionnels du tourisme, en proposant des formations sur mesure, coconstruites avec des experts de terrain. Que vous soyez en quête de perfectionnement en management, en ingénierie, en communication, en droit ou en tourisme responsable, vous trouverez ici des parcours adaptés, pratiques et certifiés Qualiopi.

Notre ambition ? Vous accompagner dans vos défis quotidiens, valoriser vos savoir-faire et renforcer votre impact sur les territoires.

Explorez, choisissez, formez-vous !

Les 4 bonnes raisons de nous faire confiance

1/ Des formations spécifiques et sur mesure : nos formations sont coconstruites avec nos experts en fonction de vos besoins et de l'évolution de vos métiers.

2/ Une équipe de formateurs experts dans leurs domaines d'activités : nous sélectionnons soigneusement vos formateurs, des professionnels reconnus et spécialisés que nous accompagnons dans la mise en place de leurs formations.

3/ Qualiopi, la garantie qualité : Tourisme & Compétences, agréé organisme de formation, est certifié Qualiopi depuis décembre 2020 jusqu'en 2024

4/ Une pédagogie basée sur le développement de vos savoir-faire: montez en compétences rapidement avec nos formations-actions basées sur de nombreux cas pratiques, en cohérence avec vos cœurs de métier.



Cliquer sur l'image pour certifier la validité Qualiopi de T&C

CHIFFRES-CLÉS DE TOURISME & COMPÉTENCES en 2025

Formations proposées dans **6 domaines d'activité** spécifiques aux organismes de tourisme

- **196 stagiaires** formés en 2025
- Au cours de **26 sessions réalisées**, dont **11 en distanciel** et **15 en présentiel**
- **46,5 journées de formation** dispensées, soit **325,5 heures** de formation réalisées
- **Un collectif d'une vingtaine de formateurs experts** sollicités

16,8/20
satisfaction
moyenne
stagiaires 2025
(Tx Rép. : 68,9 %)

Table des matières

Chiffres-clés de Tourisme & Compétences en 2024 p.2

Les 4 bonnes raisons de nous faire confiance p.2

MANAGEMENT p.6-26

Qualité de vie au travail p. 6-26

- Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT) p. 6-12
- Gérer les conflits et favoriser la médiation p.10-12

Conduite de projet p.13-15

La boîte à outil du manager p.16-26

- Les bases du management p.17-18
- Réussir ses entretiens opérationnels p.19-21
- S'approprier les fondamentaux de la comptabilité p.22-24
- Mettre en place un processus de facturation électronique p. 25-26

INGENIERIE p. 27-44

Ingénierie Touristique Tourisme & Handicap p. 28-34

- Formation de conseiller séjour tourisme et Handicap p. 29-30
- Formation d'évaluateurs du label d'Etat Tourisme et Handicap p. 31-32
- Offrir une expérience inclusive pour tous p.33-34

Tourisme social et solidaire p. 35-36

Accompagnement des porteurs de projet p. 38

- Urbanisme et aménagements p. 38-42
- Business Plan p. 43-44
- OT ACN Prendre en compte la dimension responsable dans l'accompagnement des porteurs de projet touristique p. 45-47

GLAM (Classement des meublés) p.46-54

COMMUNICATION p. 57-61

- Libérer son écriture pour mieux communiquer p. 58
- Coaching media et influenceurs p. 59
- Gérer un projet de Pod-cast p. 60

COMMERCIALISATION p. 62-72

- Concevoir des produits touristiques responsables et durables p. 63
- Savoir répondre à un appel d'offre p. 65
- Renforcer l'efficacité commerciale de son équipe p. 67
- Les fondamentaux de la technique de vente pour son office de tourisme p. 69
- Construire une stratégie commerciale pour le marché **MICE** de son territoire p. 71

DROIT FISCALITE ET REGLEMENTATION p. 73-100

- Le cadre juridique de la direction d'un Epic touristique p. 74
- Comprendre le Code du tourisme en maîtrisant les obligations et documents essentiels p. 76
- Le cadre juridique de la commercialisation des forfaits, hébergements et services touristiques p. 78
- Passer un marché public pour les ADT p. 80
- Les formes juridiques de gestion des équipements touristiques : Contrats complexes p. 82
- Classement des meublés p. 85
- Le cadre juridique et fiscal des meublés et chambres d'hôtes p. 87

JOURNÉES D'ACTUALITÉS JURIDIQUES, JURISPRUDENTIELLES ET RÉGLEMENTAIRES P. 90-94

- Journée d'actualités en urbanisme p. 91
- Marchés publics : Actualités juridiques en lien avec le tourisme p. 92
- Journée d'actualités : Régulation des meublés de tourisme, les évolutions juridiques et fiscales p. 93

DROIT D'AUTEUR ET DROIT DU NUMÉRIQUE P. 95-100

- Droit d'auteur et droit à l'image p. 97
- E-tourisme, aspects juridiques p. 98
- Mettre en œuvre le RGPD et le DPO p. 99
- Cadre juridique de l'ia dans le tourisme p. 100

PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE P.102-105

ENJEUX DU TERRITOIRE P. 106-113

- Travailler la robustesse et la durabilité de son territoire P. 108
- Dresser la fresque du tourisme P. 112

Info pratiques, RSE et règlement intérieur p. 114

Notes attribuées aux formations p147


Qualité de vie et sécurité au travail


Nous n'avons pas animé de formations en management, QVT, ou gestion de projet en 2025


QVCT Établir un diagnostic de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail dans sa structure **En présentiel**

 Construire une QVCT adaptée à votre Organisation

 **Présentiel** : Sur demande

 **Durée** : 3 jours (21 heures)

 **Tarif** : 1300,00€ HT/1560,00 € TTC

 **Référence** : QVCT2501

Pour tout renseignement :
Formation du 2nd semestre : [Cliquer ici](#)

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
25/02/2025

Objectifs

1. Comprendre les enjeux de la QVCT dans le tourisme.
2. Maîtriser les outils de diagnostic et identifier des leviers d'action.
3. Transformer le diagnostic en actions concrètes et accompagner leur mise en œuvre.
4. Développer des compétences pour piloter un changement durable.
5. Suivre, évaluer et communiquer sur les actions QVCT pour garantir leur pérennité.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à occuper des fonctions d'encadrement RH ou de management dans les ADT/CDT et/ou les CRT

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

Méthodes pédagogiques utilisées

- **Apprentissage actif** : Discussions, mises en situation, études de cas.
- **Travail en groupe** : Partage d'expériences et solutions collectives.
- **Feedback collectif et individuel** : Débriefing après chaque exercice et chaque journée de formation pour renforcer les compétences.

PROGRAMME ©

Jour 1 : Introduction à la QVCT, diagnostic et premiers leviers d'action

Matinée (3h30)

Module 1 : Comprendre la QVCT : enjeux et spécificités du secteur touristique

Définition de la QVCT

Cas pratiques : Identifier des leviers d'amélioration adaptés au secteur

Module 2 : Le diagnostic QVCT : Méthodes, outils et analyse de l'existant

- **Mise en pratique** : Quels indicateurs pertinents pour évaluer la QVCT dans une équipe ?

Après-midi (3h30)

Module 3 : Analyser les résultats du diagnostic QVCT et définir des leviers d'action

Module 4 : Créer du collectif et accompagner le mal-être : rôles et limites du manager

Conclusion et récapitulatif de la journée Durée : 30 minutes

Préparation pour le jour suivant : Mise en œuvre des actions et suivi de leur impact.

Jour 2 : Concrétiser les actions QVCT et accompagner le collectif

Matinée (3h30)

Module 5 : Élaborer un plan d'action QVCT concret

Module 6 : Le rôle du manager dans la mise en œuvre des actions QVCT

- **Mise en situation** : Animer une réunion d'équipe et présenter les actions QVCT.

Après-midi (3h30)

Module 7 : Impliquer les parties prenantes dans la démarche QVCT

Durée : 1h30

- **Méthode** : Théorie + cas pratique

Module 8 : Suivi des actions et ajustements nécessaires

Durée : 1h15

- **Méthode** : Atelier pratique sur création d'un outil de suivi

Conclusion : **Synthèse et conclusion de la journée**

Préparation pour la journée suivante : Mesurer l'impact des actions et communiquer sur la démarche QVCT

Jour 3 : Suivi et évaluation de la démarche QVCT

Matinée (3h30)

Module 9 : Mesurer l'impact des actions QVCT

- **Cas pratique** : Créer un outil de mesure d'impact des actions mises en place dans l'établissement ou service (avant/après)

Module 10 : Communiquer efficacement sur la QVCT

- **Atelier pratique** : Le manager prépare une communication à son équipe pour présenter les actions QVCT mises en place

Après-midi (3h30)

Module 11 : Consolider et pérenniser la démarche QVCT

Module 12 : Plan d'action individuel et conclusion

Conclusion : Clôture

Durée : 30 minutes

Contenu :


- Récapitulatif des principaux apprentissages de la formation.
- Évaluation de la formation par les participants et remise des supports

Gérer les conflits et favoriser la médiation dans les organisations **Présentiel**


 Préserver la cohésion des équipes et des services en maintenant le dialogue

Nouveauté 2026

 **Présentiel** : sur demande

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Tarif** : Sur devis

 **Référence** : Conf2601

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

Formation possible sur demande pour votre équipe

Objectifs

1. Comprendre les sources de conflits propres à son type d'organisation,
2. Apprendre à désamorcer les tensions au sein des équipes, avec les prestataires ou d'autres OGD.
3. Maîtriser les techniques de médiation pour résoudre les conflits de manière constructive.
4. Transformer les conflits en opportunités de dialogue et renforcer la cohésion d'équipe.
5. Gérer le stress et les tensions en période de forte activité touristique

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à occuper des fonctions d'encadrement RH ou de management de préférence en ADT ou CRT



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formations en présentiel

Formation possible sur demande: Nous contacter

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel n'est demandé pour suivre cette formation,

PROGRAMME ©

Jour 1 : Comprendre les conflits et apprendre à les désamorcer

Matinée (3h30)

Module 1 : Identifier les sources de conflits propres à son type d'organisation

Durée : 1h30

- Présentation des sources de conflits typiques à son type d'organisation
- Études de cas interactives

-Méthode utilisée : Théorie + Discussions en groupe, partage d'expériences.

Module 2 : Analyser et comprendre le mécanisme du conflit

Durée : 2h

- Processus du conflit
- Techniques de communication non violente (CNV)
- La gestion des émotions dans le conflit.

-Méthode utilisée : Théorie + exercices pratiques de mises en situation (scénarios fictifs pour tester la CNV et analyse de situations concrètes)

Après-midi (3h30)

Module 3 : Introduction à la médiation

Durée : 2h

- Les étapes de la médiation
- Le rôle et la posture du médiateur
- Les Techniques spécifiques de médiation

Module 4 : Pratique de la médiation et de la gestion des conflits

Durée : 1h30

- **Atelier pratique :** Mise en situation de médiation
- **Méthode :** Jeux de rôle sur la médiation, débriefing en groupe

Jour 2 : Renforcer la cohésion d'équipe et prévenir les tensions à long terme

Matinée (3h30)

Module 5 : Transformer les conflits en opportunités de cohésion d'équipe

Durée : 1h30

- Tirer parti des conflits pour améliorer la communication et la collaboration
- Créer une culture de l'ouverture

-Méthode utilisée : Analyse de situations réelles, discussions en groupe

Module 6 : Renforcer la productivité

Durée : 2h

- Renforcer la productivité par l'intelligence collective
- Impact de l'organisation du travail sur les conflits et la coopération
- Ajuster l'organisation du travail pour limiter les tensions et prévenir les conflits

-Méthode utilisée: Théorie+ Discussion interactive et travail de groupe

Après-midi (3h30)

Module 7 : Créer un environnement propice à la prévention des risques et à la gestion du stress Durée : 1h30

- Le stress et ses impacts sur la santé
- Quels acteurs de l'entreprise dans la gestion du stress ?
- Les techniques de gestion du stress au travail
- Prévenir l'épuisement professionnel

-Méthode : Théorie+ démonstrations d'exercices de relaxation, discussion en groupe

Module 8 : Synthèse et plan d'action personnel

Durée : 1h30

- Synthèse des outils acquis
- Plan d'action personnel
- Suivi et auto-évaluation

-Méthode : Élaboration d'un plan d'action individuel, retour sur les points clés abordés durant la formation.

Construire et piloter des projets

CONDUITE DE PROJET



Cadrage, organisation et planification de projets



4 et 5 juin 2026 en présentiel
9 et 10 novembre 2026 en distanciel



Durée : 2 jours (14heures)



Tarif : 890,00€ HT/ 1068,00 € TTC



Référence : cad2601&02

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

Objectifs

1. Identifier les spécificités du mode projet au sein de l'organisation,
2. Repérer les composantes de l'action en mode projet,
3. Comprendre le rôle du chef de projet,
4. Repérer les ressources méthodologiques à utiliser (planning, liste des tâches, méthode RACI)
5. Maîtriser les techniques de pilotage de projets,
6. Se mettre en capacité de mettre en place un dispositif de pilotage de projet,
7. Maîtriser les aspects organisationnels du projet,

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Cette formation est destinée à des chefs de projets souhaitant améliorer leurs liens fonctionnels avec leur équipes projet sans liens hiérarchiques

- Chefs de projet en exercice de pilotage voulant développer leur pratique,
- Agents avec poste à responsabilité comportant une composante dominante projet,
- Manager d'un service ou d'une structure voulant se perfectionner dans la conduite de projet

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

PRÉ-REQUIS

Il est conseillé de savoir travailler en mode projet.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Pour les formations en distanciel il vous sera demandé de disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

Méthode pédagogique

- Travail en grand groupe, en atelier, en individuel,
- Apports théoriques fondamentaux,
- Simulation de séquence de projet.

PROGRAMME

Cette formation est destinée à des chefs de projets souhaitant améliorer leurs liens fonctionnels avec leur équipes projet sans liens hiérarchiques

- Pourquoi l'émergence du mode projet ?
- La nature et les composantes du mode projet,
- Le rôle et le positionnement du chef ou de la cheffe de projet,
- Les principes de déploiement d'un projet,
- Le processus de décision du projet,
- Le cadrage du projet,
- Les conditions de réussite du projet.
- La complexité et la transformation de la commande,
- L'ordonnancement et la planification,
- Les dispositifs de pilotage et d'anticipation des risques,
- La structuration des ressources,

La boîte à outils du manager

Nouveauté 2026

Les clés du management

 Bases et bonnes pratiques pour manager efficacement



En distanciel les 19 et 20 novembre 2026



Durée : 2 jours (14 heures)



Tarif : 650 € HT/ 780 € TTC TVA 20%



Référence : Basma2602

Nouveauté 2026

Pour vous inscrire :

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 13/12/2024

Formation possible sur demande

Objectifs

1. Créer les conditions d'une prise de fonction sereine, efficace et contributive,
2. Développer une approche systémique des situations,
3. Identifier les enjeux du management,
4. Appréhender les fondamentaux du management,
5. Comprendre le rôle et les fonctions du manager,
6. Identifier les styles de management.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à occuper des fonctions d'encadrement RH ou de management



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en **distanciel** de 9h à 17h30

- **Le 19 et 20 novembre**

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Pour les formations en distanciel il vous sera demandé de disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Méthode pédagogique

- Travail en grand groupe, en ateliers et en individuel
- Apports théoriques et fondamentaux,
- Etudes de cas concrets, mises en situation, échanges à partir de situations de travail

PROGRAMME

JOUR 1

Susciter et entretenir la motivation

Comprendre le phénomène de motivation

Agir sur les leviers de motivation adéquats

Mettre en place des délégations motivantes pour le collaborateur

Maitriser les techniques managériales

Développer des comportements efficaces

Orienter l'action individuelle et collective

Mobiliser les énergies individuelles et collectives

JOUR 2

Développer ses compétences relationnelles

Mettre en place un système d'information-communication avec son équipe

Préparer et animer une réunion d'équipe

Gérer les situations délicates

Gérer les relations avec son manager

Développer ses compétences émotionnelles

Gérer ses émotions

Gérer son stress.

Utiliser des outils de co-développement (en présentiel ou distanciel)

 **Faire monter en compétence son équipe tout en renforçant ses pratiques managériales**



Sur demande



Durée : 10 heures réparties sur 3 demi-journées espacées dans le temps



Tarif : **Sur devis**



Référence : CODEV2601

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 07/08/2025

Objectifs

1. S'approprier des clefs pour gérer des situations managériales complexes,
2. Analyser ses pratiques, celles des ses collaborateurs et celles de ses pairs,
3. Faire du co-développement un levier pour résoudre les situations du quotidien,
4. Renforcer sa posture de manager en s'inspirant des solutions apportées par ses collaborateurs,
5. Savoir valoriser le travail de l'équipe et des collaborateurs

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Managers d'équipes, chefs de projet



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en distanciel et/ou présentiel

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Pour les formations en distanciel il vous sera demandé de disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Méthode pédagogique

Formation axée sur la constitution d'une boîte à outils avec des méthodes telles que l'apprentissage par le retour d'expérience et la méthode du co-développement

PROGRAMME ©

Première demi-journée **Construire sa boîte à outils et partager sur ses expériences**

Cette première demi-journée permet de poser les bases de la formation en identifiant les besoins de chaque participant et en introduisant aux méthodes d'apprentissage,

Diagnostic de la pratique managériale

1. Utiliser la roue du manager pour évaluer son niveau de maîtrise sur différentes compétences managériales
2. Retour d'expérience entre pairs sur chacun un succès et une difficulté récemment rencontrée

2. Présentation d'outils clé de communication

1. Utiliser la matrice Eisenhower pour gérer ses priorités et la méthode SMART pour se fixer des objectifs

3. Exercices pratiques à partir de ses propres tâche ou objectif avec partage du résultat en binôme

Seconde demi-journée **Du feed back à la délégation : Les pratiques qui font la différence**

Cette seconde demi-journée permet de revenir sur deux pratiques managériales, sources de difficultés

1. Donner et recevoir du feed-back constructif

1. Outil : la méthode des quatre colonnes : Apprendre à structurer un feed back en plusieurs étapes,
2. Mise en situation entre pairs : Le feed-back à 360°

2. L'art de la délégation

1. Outil : la grille de délégation (mode GROW) Pour clarifier les responsabilités, les ressources et les attentes,
2. Pratiques de co-développement : A partir d'une situation de blocage liée à la délégation, le groupe aide le participant à trouver des solutions



PROGRAMME © suite

Troisième demi-journée **Utiliser l'approche du co-développement pour progresser**

Cette troisième demi-journée est entièrement dédiée à la méthode du co-développement

1. Comprendre la méthode de co-développement et de ses étapes

2. Atelier de co-développement

1. Le tour de table des défis à partir de problématiques managériales rencontrées
2. Débriefing et partage d'expérience entre pairs

Quatrième demi-journée **Consolider les acquis et planifier l'avenir**

Cette quatrième demi-journée permet aux participants de faire la synthèse des apprentissages et de planifier l'intégration des outils dans leur pratique quotidienne,

1. Synthèse des outils et retour d'expérience

1. Outil la carte du manager : Le participant crée une carte mentale personnelle à partir de ce qu'il tire de la formation (outils, pratiques, réflexions
2. Retour d'expérience : les participants partagent leur carte mentale et expliquent comment ils prévoient d'utiliser ces outils dans un avenir proche

2. L'ancrage dans la durée

1. Présentation des conditions de réussite pour la mise en place d'un groupe de co-développement autonome (règles de fonctionnement, rôles, engagement)
2. Mise en situation: l'engagement. Les participants définissent un « contrat de groupe » pour mettre en place des sessions de co-développement post-formation à partir d'objectifs mutuellement définis
3. Plan d'action individualisé Tableaux de bords et suivis

Réussir ses différents entretiens opérationnels ©



Gagner en efficacité quotidienne avec ses collaborateurs

Nouveauté 2026



23 et 24 mars 2026 + 7 mai 2026 En distanciel
9 et 10 novembre 2026 + 1^{er} février 2027 En distanciel



Durée : 10 h 30 réparties sur 3 après-midi de 3h30 : 13h30-17h



Tarif : 430,00 € HT/ 516,00 € TTC



Référence : Ent2601 & 2602

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 07/08/2025

Objectifs

1. Adopter une posture de manager bienveillante en favorisant l'échange et l'autonomie des collaborateurs,
2. Utiliser les outils et techniques clés (écoute active, questionnement, reformulation) pour gagner en efficacité lors des échanges,
3. Structurer ses entretiens pour atteindre ses objectifs,
4. Savoir conduire différents types d'entretiens opérationnels : Briefings, débriefing, feedbacks, recadrages, évaluations professionnelles
5. Gérer les situations délicates (résistances, émotions, non dits, etc.) avec assertivité et bienveillance.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à occuper des fonctions d'encadrement RH ou de management



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formations en **distanciel** 13h30- 17h00

- **Session 1 Les 23 et 24 mars + 7 mai 2026**
- **Session 2 Les 9 et 10 novembre 2026 + 1^{er} février 2027**

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Pour les formations en distanciel il vous sera demandé de disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Méthode pédagogique

Méthode pédagogique active à partir questionnements, jeux de rôle, mises en situation

PROGRAMME ©

Première demi-journée Adopter stratégiquement ses modes de communications à la situation et au collaborateur

Introduction Tour de table et déroulement de la formation

1. **La posture du manager**

Les différentes casquettes du manager et l'importance d'adopter une communication claire sur son travail auprès de ses collaborateurs,

2, **Les outils de base**

Ecoute active, questionnement ouvert et reformulation

3, **Briefing et débriefing d'équipe**

Utiliser la méthode BAP (buts, action et point d'étape) pour gagner en efficacité lors des briefings et le modèle STAR (Situation, tâche, action, résultat) pour des débriefings constructifs

Deuxième demi-journée Se repérer dans les différents entretiens d'évaluation et de développement

1. **L'entretien d'évaluation annuel (EEA)**

Structurer en amont l'entretien (bilan de l'année, points forts, axes de développement, objectifs de l'année à venir)

2. **L'entretien professionnel**

Bien distinguer l'entretien professionnel de l'EEA et en saisir les enjeux (évolutions en termes de carrière et de formation)

3. **Etablir un plan d'action individualisé**

Mettre en place des tableaux de bord, des suivis etc,

Suite

Fin de 2nde demi-journée Gérer les situations délicates

Se préparer aux entretiens à fort enjeu émotionnel

1. L'entretien de recadrage

Utiliser la méthode OPP (observation, problématique et proposition) pour Identifier opportunément le moment et le lieu pour recadrer tout en maintenant une relation de confiance avec le collaborateur

2. Gérer les émotions et les conflits

Se repérer dans le mécanisme des émotions fortes (colère, déception, tristesse, etc.) pour apprendre à les accueillir sans se laisser déborder,, Techniques de désamorçage de conflits

Troisième demi-journée :


Retour d'expérience sur la mise en pratique de la formation

S'approprier les fondamentaux de la comptabilité

 **Les points clef de la comptabilité à connaître pour se repérer et accompagner**

Nouveauté 2026

 **En distanciel** 28 et 29 mai 2026
Ou 15 et 16 octobre 2026

 **Durée** : 14h réparties sur 2 journées de 7h

 **Tarif** : 700€ HT/ 840€ TTC

 **Référence** : Compta2601&02

Pour vous inscrire :
[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 11/09/2025

Formation possible sur demande

Objectifs

1. Comprendre les documents comptables,
2. Maîtriser les concepts fondamentaux comme la TVA, les charges sociales et le plan comptable général,
1. Identifier l'impact des décisions de gestion sur la santé financière de l'entreprise ou du projet,
2. Savoir poser les bonnes questions à son expert-comptable
3. Utiliser la comptabilité comme un véritable outil de pilotage stratégique

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Tout professionnel concerné par la comptabilité ou avec des missions d'accompagnement (en charge de projets avancés)



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formations en **distanciel** de 13h30 à 17h00
- Les 12,13 mars et 2,3 avril 2026

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Se munir d'une calculatrice et d'un PC disposant de la suite office et/ou d'un tableur

Pour les formations en distanciel il vous sera demandé de disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Méthode pédagogique

Formation axée sur la constitution d'une boîte à outils avec des méthodes telles que l'apprentissage par le retour d'expérience et la méthode du co-développement

PROGRAMME ©

Première demi-journée **Décrypter les documents comptables essentiels**

Cette première demi-journée pose les bases de la comptabilité en expliquant les documents clés de l'entreprise ou du projet

1. **Bilan et compte de résultat, les deux tableaux de bord**

Explication des notions d'actif et passif pour le bilan et de charges et produits pour le compte de résultat + exercices pratiques

2. **Le plan comptable général (PCG) l'ADN de l'entreprise**

Présentation de la structure du plan comptable (classe 1 à 7) et du classement des opérations + jeux du sosie « je suis le comptable »

Deuxième demi-journée **Les notions clés pour le quotidien du dirigeant**

Cette seconde demi-journée se concentre sur les concepts que le dirigeant rencontre le plus souvent et qui impactent la trésorerie

1. **LA TVA (taxe sur la valeur ajoutée) amie ou ennemie ?**

Explication sur les principes de TVA collectée, tva déductible, et TVA à payer, les différents régimes de TVA (réel, normal, réel simplifié)
Cas pratiques

2. **Les charges sociales, l'impact sur le coût du travail**

Présentation des différentes charges sociales patronales et salariales. Comprendre ce qu'est un salaire brut, net et le coût réel pour l'entreprise
Mise en situation : Le calcul du coût salarial

Troisième demi-journée **Analyser et prendre des décisions éclairées**

Cette troisième après-midi permet de transformer la comptabilité en véritable outil de pilotage et d'aide à la décision,

1. **Anticiper en lisant les documents comptables**

introduction aux indicateurs clefs (chiffre d'affaires, marge, EBE, capacité d'autofinancement) et comprendre leur évolution d'une année sur l'autre
Exercice pratique

2. **Du prévisionnel à la prise de décision**

L'utilité d'un budget prévisionnel pour fixer les objectifs et anticiper les besoins de financement
Mise en situation

Méthode pédagogique

Formation axée sur la constitution d'une boîte à outils avec des méthodes telles que l'apprentissage par le retour d'expérience et la méthode du co-développement

PROGRAMME © SUITE

Quatrième demi-journée **Dialoguer avec son expert-comptable**

Cette dernière demi-journée a pour but de rendre autonomes les participants dans leurs échanges avec leur comptable

1. Préparer un rendez-vous avec son comptable

Identifier les informations à préparer en amont (demandes de documents, questions sur les opérations spécifiques) définir ses objectifs pour l'entretien

Exercice pratique : La check-list du dirigeant

2. Jeux de rôles

3. Mise en place d'un plan d'action individualisé


Tableaux de bords, suivi etc.

Mettre en place un process de facturation électronique

 **Maitriser la réforme de la facturation électronique**

Nouveauté 2026

 **En distanciel 1^{er} semestre** : 11 et 12 juin **2nd semestre** : 30 nov, 1^{er}, 10 et 11 décembre 2026

 **Durée** : 14h réparties sur 2 journées de 7h (9h/17h) ou 4 demi-journées de 3h30 (13h30/17h)

 **Tarif** : 675€ HT/ 810€ TTC

 **Référence** : factel2601

Pour vous inscrire :

Formation 1^{er} semestre : [Cliquez ici](#)

Formation 2nd semestre : [Cliquez ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 22/01/2026

Formation possible sur demande en présentiel

Objectifs

Obj1. Comprendre le cadre réglementaire de la réforme de la facturation électronique, ses finalités (lutte contre la fraude, modernisation, traçabilité) et son périmètre d'application pour les entreprises assujetties à la TVA.

Obj2. Identifier les obligations opérationnelles de la réforme (e-invoicing, e-reporting, réception des factures, choix d'une plateforme ou solution compatible) et le calendrier de déploiement afin de situer précisément les échéances pour son entreprise.

Obj3. Être capable de préparer un plan de mise en conformité : cartographier ses flux de facturation, choisir une solution de dématérialisation adaptée, définir les impacts sur l'organisation comptable et les processus internes

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Tout professionnel concerné par la facturation ou en charge de projets avancés.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formations en **distanciel** de 13h30 à 17h00

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Se munir d'un PC disposant de la suite office et/ou d'un tableur

Pour les formations en distanciel il vous sera demandé de disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PROGRAMME

Demi-journée 1

Module 1 – Contexte et enjeux de la réforme • Positionner la réforme dans son contexte fiscal et numérique. • Clarifier le périmètre : entreprises concernées, opérations visées, exceptions.

Module 2 – Cadre légal, définitions et vocabulaire clé • Définir facture électronique, e-invoicing, e-reporting, PPF, PDP, OD, annuaire. • Distinguer facture électronique, facture dématérialisée, PDF simple, formats structurés (ex. Factur-X).

Demi-journée 2

Module 3 – Obligations des entreprises : réception et émission • Obligations de réception à la date d'entrée en vigueur. • Obligations d'émission selon la taille de l'entreprise et le type de flux (B2B domestique, autres cas).

Module 4 – Calendrier détaillé et jalons clés • Présenter les grandes étapes : ouverture des annuaires / plateformes, phase pilote, dates d'obligation. • Faire travailler les stagiaires sur la projection des échéances pour leur propre structure.

Demi-journée 3

Module 5 – Choix des solutions : PPF, PDP, opérateurs et SI internes • Présenter les différents schémas possibles (PPF direct, PDP, solutions compatibles, intégrateurs). • Identifier les critères de choix d'une solution selon le profil d'entreprise.

Module 6 – Impacts organisationnels et processus de facturation • Cartographier les flux de facturation actuels (émission / réception / validation / archivage). • Repérer les impacts de la réforme sur la comptabilité, la facturation, les achats, le contrôle interne.

Demi-journée 4

Module 7 – Élaboration d'un plan de mise en conformité • Structurer les étapes d'un plan d'action (diagnostic, choix des outils, conduite de projet, communication). • Définir un premier rétroplanning aligné sur le calendrier réglementaire.

Module 8 – Études de cas, synthèse et prochaines étapes • Mise en situation sur différents cas d'entreprise/organisations • Exercices sur la qualification des flux et la simulation de scénarios de mise en œuvre. • Rappel des obligations incontournables et des risques en cas de non-conformité. • Formalisation par chaque participant des 3 à 5 actions prioritaires à lancer.

INGENIERIE TOURISTIQUE

Note annuelle 2025 donnée par les participants
16,97/20
moyenne réalisée sur l'ensemble des formations
en ingénierie touristique animées en 2025


T urisme accessible

Note annuelle 2025 donnée par les participants :
17,28/20
moyenne réalisée sur l'ensemble des formations
en tourisme et handicap animées en 2025



FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP PARIS



 Recenser et créer plus de destinations adaptées



Présentiel au choix :

19-20 mars 2026

15-16 octobre 2026



Durée : 2 jours (14 heures)



Tarif : 590,00 € HT/ 708,00 € TTC



Référence : TH2601&02

Pour vous inscrire

Formation du 1er semestre : 19-20 mars 2026

Formation du 2nd semestre : 15-16 octobre 2026

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 03/07/2025

Objectifs

Connaitre les 4 principales familles de déficience,

1. Connaitre et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label d'Etat Tourisme et Handicap,
2. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
3. Savoir organiser leur espace d'accueil,
4. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...) et adapter son site internet.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement du label d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences à **remettre à votre employeur**. Cette attestation atteste simplement de votre participation à la formation. Elle est à distinguer de l'attestation de conseiller séjour TH délivrée (ou non) par ATH et sa formatrice.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.





FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP PARIS

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicaps,
- Présentation du label Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : la déficience auditive et la déficience mentale,

JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences motrice et visuelle,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.

« La formation allie bien la théorie et la pratique. Il est plus facile de se rendre compte des handicaps et des problématiques que nos lieux d'accueils peuvent leurs créer »

2022, F.D Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne

« Formation vivante et extrêmement pratique » 2022, Anne C. Office du tourisme de GIEN

FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP COLMAR

En collaboration avec Alsace Destination Tourisme



 Recenser et créer plus de destinations adaptées



Présentiel :
15 et 16 juin 2026



Durée : 2 jours (14 heures)



Tarif individuel : 540,00 € HT/
648,00 € TTC



Référence : TH2604

Pour vous inscrire

Formation COLMAR des 15 et 16 juin 2026:
[Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 5 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 04/03/2026

Objectifs

Connaitre les 4 principales familles de déficience,

1. Connaitre et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label d'Etat Tourisme et Handicap,
2. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
3. Savoir organiser leur espace d'accueil,
4. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...) et adapter son site internet.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement du label d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences à **remettre à votre employeur**. Cette attestation atteste simplement de votre participation à la formation. Elle est à distinguer de l'attestation de conseiller séjour TH délivrée (ou non) par ATH et sa formatrice.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.





FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP Strasbourg ou Colmar

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicaps,
- Présentation du label Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : la déficience auditive et la déficience mentale,

JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences motrice et visuelle,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.

« La formation allie bien la théorie et la pratique. Il est plus facile de se rendre compte des handicaps et des problématiques que nos lieux d'accueils peuvent leurs créer »


2022, F.D Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne

« Formation vivante et extrêmement pratique » 2022, Anne C. Office du tourisme de GIEN

FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP STRASBOURG

En collaboration avec Alsace Destination Tourisme



 Recenser et créer plus de destinations adaptées



Présentiel :
17 et 18 juin 2026



Durée : 2 jours (14 heures)



Tarif individuel : 540,00 € HT/
648,00 € TTC



Référence : TH2605

Pour vous inscrire

Formation STRASBOURG des 17 et 18 juin 2026:
[Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 5 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 04/03/2026

Objectifs

1. Connaître les 4 principales familles de déficience,
2. Connaître et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label d'Etat Tourisme et Handicap,
3. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
4. Savoir organiser leur espace d'accueil,
5. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...) et adapter son site internet.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement du label d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences à **remettre à votre employeur**. Cette attestation atteste simplement de votre participation à la formation. Elle est à distinguer de l'attestation de conseiller séjour TH délivrée (ou non) par ATH et sa formatrice.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.





FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP Strasbourg ou Colmar

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicaps,
- Présentation du label Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : la déficience auditive et la déficience mentale,

JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences motrice et visuelle,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.

Modalités pédagogiques :

Diffusion d'un support commenté

Exercices / cas pratiques,

Travail en petits groupes,

Les supports et outils remis lors du stage ont pour objectif de permettre au stagiaire de compléter sa formation et de mieux appréhender les besoins spécifiques de la clientèle handicapée

« La formation allie bien la théorie et la pratique. Il est plus facile de se rendre compte des handicaps et des problématiques que nos lieux d'accueils peuvent leurs créer »

2022, F.D Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne


« Formation vivante et extrêmement pratique » 2022, Anne C. Office du tourisme de GIEN



FORMATION D'ÉVALUATEURS DU LABEL D'ETAT TOURISME & HANDICAP

PARIS



 permettre d'accueillir des personnes en situation de handicap dans les destinations touristiques.



Présentiel 31 mars, 1er et 2 avril ou
17,18,19 novembre 2026



Durée : 3 jours (21 heures)



Tarif : 860,00 € HT/ 1032 € TTC



Référence : THID2501 & 02

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 03/07/2025

Objectifs

1. Comprendre le label d'Etat et découvrir les différents acteurs,
2. Connaître les différents handicaps,
3. Connaître les principes de l'accessibilité,
4. Expérimenter les handicaps moteur et visuel,
5. Identifier les outils imposés par le label,
6. Utiliser la grille et la synthétiser.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de la mission accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

- Être en charge du développement du label d'Etat Tourisme et Handicap,
- Avoir suivi dans la mesure du possible au moins une évaluation,
- Avoir pris connaissance d'un document générique sur les déficiences.

MATERIEL DEMANDE

Un mètre, une tablette ou un ordinateur,

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut d'évaluateur T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de d'évaluateur du label d'Etat au stagiaire.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences à **remettre à votre employeur**. Cette attestation atteste simplement de votre participation à la formation. Elle est à distinguer de l'attestation de d'évaluateur délivrée (ou non) par ATH

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.



PROGRAMME

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Séances power-point,
Exercices et cas pratiques,
Travail en ateliers,
Mises en situation sur le terrain.

JOUR 1 : CONTEXTE ET OUTILS

- Présentation de l'association Tourisme & Handicaps (actions et missions),
- Présentation du label d'Etat Destination Pour Tous,
- Le label d'Etat Tourisme & Handicap : historique, procédures et positionnement de l'évaluateur,
- La chaîne touristique (ce qui est attendu par le client) et qui entraîne l'hétérogénéité de l'offre labellisée,
- Les outils de la labellisation : règlement d'usage, demande du label, cahiers des charges, fiche de synthèse, acte d'engagement.

Connaître Les principales définitions

- Le handicap : une situation et non plus une invalidité
- La déficience, la limitation d'activité, la restriction de participation
- L'accessibilité et la chaîne de déplacement réel

Connaître les principales déficiences

- Caractéristiques, conséquences et outils de compensation,
- Typologie de critères à mettre en œuvre par le prestataire,
- Mises en situation : au minimum mises en situation d'utilisation d'un fauteuil roulant et de cheminement avec masques et cannes longues

JOUR 2 : LES FONDAMENTAUX DE L'ACCESSIBILITE

- Normes sur l'usage d'un fauteuil, prise de mesures anthropométriques avec démonstration,
- La gestion des obstacles,
- Les principes de la signalétique,
- Les notions d'éclairage ; la sécurité et la dangerosité

Les critères « Caractéristiques générales / Hébergement—Restauration"»

- Entrée , cheminements horizontaux et verticaux, extérieurs et intérieurs
- Sanitaires : chambre, salle de bain et WC
- Restaurant : salle de petits déjeuners et self.

JOUR 3 : MISE EN SITUATION D'ÉVALUATION SUR LE TERRAIN


- Application d'évaluation, rédaction de la fiche de synthèse
- Mise en commun et réponses aux questions



TOURISME ET HANDICAP : OFFRIR UNE EXPÉRIENCE INCLUSIVE POUR TOUS

 Rendre son office de tourisme accessible

 **Présentiel** sur demande

 **Durée** : 2 jours (14 heures)

 **Tarif** : sur devis

 **Référence** : THINK2501

**Formation
sur demande**



Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-compétences.net

Sous réserve de 6 participants

Version 2 03/12/2024

Objectifs

1. Comprendre les enjeux de l'accessibilité dans le tourisme
2. Savoir adapter l'accueil et les services pour les personnes en situation de handicap
3. Valoriser une démarche inclusive auprès des publics et des partenaires
4. Mettre en place des formations pour sensibiliser les équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap
5. Créer des parcours touristiques accessibles et inclusifs

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande*

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.

MATERIEL DEMANDE

Un mètre à mesurer, une calculatrice

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,



PROGRAMME

Cette formation ne délivre pas de labélisation Tourisme et handicap, Elle constitue une première étape pour vous permettre de rendre progressivement accessible votre structure au plus grand nombre et vous préparer un jour à l'obtention du label T&H

Jour 1 Se préparer à l'accueil d'un visiteur en situation de handicap

I Entrez dans la démarche Tourisme et accessibilité !

II Connaitre et reconnaître Les 4 grands familles de handicap :

III Choisir une ou plusieurs familles de handicap pour les accueillir dans son établissement et la destination

IV Obtenir l'adhésion pleine et entière de ses équipes pour conduire ce projet : Les points clef sur lesquels appuyer lors des démarches et formations au changement à mettre en œuvre

Jour 2 Accueillir le visiteur en situation de handicap


V Proposer les destinations accessibles au visiteur en situation de handicap

VI Travailler ensemble pour accueillir et accompagner le visiteur en situation de handicap durant son séjour,

VII Réfléchir à la prochaine étape : Et si demain...

SE FORMER AU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE

En distanciel

 Faire du tourisme un outil d'inclusion, de respect et de développement local



Distanciel 24,26 et 27 novembre 2026



Durée : 3 jours (21 heures)



Tarif : 650,00 € HT/ 780,00€ TTC



Référence : TOUSS2601

Pour vous inscrire, cliquer sur le lien :

Formation du 2nd semestre : 24, 26 et 27 novembre 2026

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 16/04/2025

Objectifs

1. Comprendre ce que recouvre le Tourisme Social et Solidaire
2. Savoir intégrer le TOUSS dans son offre de destination
3. Se réapproprier la mission d'animation de réseau touristique

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

- Direction des CRT, ADT, et OT
- Conseillers en séjours salariés des ADT/OT



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté équipé d'un micro et d'une caméra,

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

Modalités pédagogiques

- Approche participative & collaborative
- Ateliers en binômes, groupes mixtes et sous-groupes
- Outils simples, visuels et reproductibles pour les accompagnants
- Supports personnalisables pour les porteurs de projet
- Animation favorisant l'échange et l'intelligence entre pairs

PROGRAMME

Jour		Objectifs	Modalités
1	Découvrir ou redécouvrir l'économie sociale et solidaire, Comprendre son intérêt pour le tourisme de proximité dans ses différentes strates territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'ESS • Aller dans le sens d'un tourisme durable pour les habitants et les touristes mettant à profit les projets touristiques et les produits locaux, 	Présentation, Echange avec les participants Identifier ce qui fait sens en matière de TSS
2	Ce qu'offre le Tourisme social et solidaire en matière d'attractivité et champ des possibles	Jeter un filet territorial en tirant partie du fonctionnement du TSS en matière de réseau, échanges, partage de savoirs	Présentation/ Echange avec les participants Identifier des outils facilitant l'échange et la coopération entre les différents partenaires du tourisme
3	Se réapproprier la mission d'animation territoriale (mise en valeur de son activité locale)	Mailler le territoire en travaillant avec les locaux, sensibilisation, rôle éducatif du tourisme, enjeux de la co-construction.	Dresser une carte de son territoire en matière de projets et ressources locales

Accompagnement des porteurs de projet


Note annuelle 2025 donnée par les participants : **16,19/20**
moyenne réalisée sur l'ensemble des formations réalisées dans le domaine de l'accompagnement de porteurs de projets

URBANISME ET AMÉNAGEMENT : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS TOURISTIQUES ADT

FORMATION SUR DEMANDE

 Être en capacité d'orienter ses porteurs de projet en matière d'urbanisme

 **En distanciel ou présentiel sur demande**

 **Durée** : 4 demi-journées de 3h30 chacune (14 heures) de 13h30 à 17h30

 **Tarif** : 990,00 € HT 1188,00 € TTC

 **Référence** : URBA2601

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

Objectifs

1. Connaître les règles et identifier les organismes référents en matière d'urbanisme et d'aménagement sur le territoire départemental,
2. Orienter un porteur de projet vers le ou les référents compétents,
3. Connaître l'évolution des textes juridiques et leurs impacts sur le territoire,
4. Savoir créer du lien entre les référents et les CDT/ADT pour mutualiser le savoir et être plus efficace dans le conseil apporté aux porteurs de projets touristiques.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Chargés de missions du pôle ingénierie et développement, chargés de développement économique au sein d'une structure départementale.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Être confronté à l'accompagnement des porteurs de projets et avoir une base de connaissances des besoins de ces derniers en urbanisme et/ou en aménagement du territoire.

MODALITES D'EVALUATION

Objectif 1. Quiz

Objectif 2. Cas pratique

Objectif 3. Grille d'analyse à partir de mises en situation de projets proposés par le formateur

Objectif 4. Cas pratique

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

- Support de la formation remis au moment de la formation.
- Tableaux d'analyse adapté aux stagiaires,
- Outils de travail.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté, équipé d'une caméra et d'un micro et d'un navigateur récent pour les formations en distanciel

PROGRAMME

JOURNEE 1 ou 2 premières demi-journées

I. Introduction à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire

- Définitions et contexte
- Enjeux de l'urbanisme
- L'organisation administrative française

II. Connaître les documents de la planification territoriale

- Les normes en France et en Europe
- Les documents de planification territoriale

III. Construire en zone agricole

- Les contraintes en matière de zone agricole, zone protégée ou zone non constructible

IV. Les outils opérationnels de l'aménagement du territoire

- Les certificats et autorisations d'urbanisme reliés avec des exemples de projets touristiques
- Les dispenses de formalités administratives
- Le recours à l'architecte

JOURNEE 2 ou 3ème et 4ème demi-journées

V. Les hébergements insolites

- La définition des hébergements insolites
 - La réalité juridique et objective des hébergements
 - Les habitats légers de loisirs en fonction du terrain
 - L'identification et la qualification d'un projet d'hébergement
- **Validation des acquis de la formation** : questions orales, atelier en groupe sur la réalisation d'un outil de travail

Bravo pour la dynamique apportée tout au long de la formation ! » 2021, Nathalie G. Charentes tourisme.

« Le formateur conduit sa formation avec une pédagogie active et ludique, propice à la bonne humeur et facilitant ainsi les échanges entre participants. C'est une formation extrêmement utile pour bien comprendre les différentes étapes d'un projet d'aménagement et disposer des bases incontournables notamment en termes de documents d'urbanisme. » UB, Moselle Attractivité 2023

« Formation vivante et extrêmement pratique » 2022, Anne C. Office du tourisme de GIEN

Note de la formation en 2023

17,81/20*

(*moyenne réalisée sur l'ensemble des notes données par les participants à la formation)

URBANISME ET AMÉNAGEMENTS DE PLEIN AIR

En distanciel

 Accompagner les porteurs de projets touristiques d'aménagement publics et d'accessibilité handicap



En distanciel les 23,24,26 et 27 mars 2026,

Les 12,13,15 et 16 octobre 2026



Durée : 4 demi-journées de 3h30 chacune 13h-16h30 (14 heures)



Tarif : 990,00 € HT 1188,00 € TTC



Référence : URBAIR 2601 & 2602

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre mars 2026 : Cliquer ici \(distanciel\)](#)

[Formation du 2nd semestre oct 2026 : Cliquer ici \(distanciel\)](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

Objectifs

1. Définir l'urbanisme et l'aménagement du territoire,
2. Identifier les enjeux de l'urbanisme,
3. Connaître les documents de planification territoriale,
4. Définir les outils mobilisables au regard d'un projet d'urbanisme à vocation touristique,
5. Savoir valoriser le travail d'accompagnement des collectivités locales

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Chargés de missions du pôle ingénierie et développement, chargés de développement économique au sein d'une structure départementale.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Etre confronté à l'accompagnement des porteurs de projets et avoir une base de connaissances des besoins de ces derniers en urbanisme et/ou en aménagement du territoire..

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

- Support de la formation remis au moment de la formation.
- Tableaux d'analyse adapté aux stagiaires,
- Outils de travail.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté, équipé d'une caméra et d'un micro et d'un navigateur récent pour les formations en distanciel

PROGRAMME

JOURNEE 1 ou 2 premières demi-journées

Introduction à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire

- Introduction,
- Définitions Urbanisme et aménagement du territoire,
- La différence entre l'aménagement du territoire et l'urbanisme,
- Comprendre ce qu'est « un projet touristique » (Définition, enjeux, étapes).
- Appréhender l'organisation administrative française,
- Pourquoi et comment orienter les porteurs de projets touristiques ?
- Visualiser la hiérarchie des normes en France et en Europe.

Connaître les documents de la planification territoriale

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Plan local d'urbanisme (PLU/PLUi)
- Carte communale,
- Le tourisme et les projets touristiques dans les documents de planification

Construire en zone agricole et en zone naturelle (N)

- Conditions
- Les gîtes de tourisme en zone agricole et performances visée
- Les zones d'agricultures protégées

Les outils opérationnels de l'aménagement du territoire

- Les différents certificats d'urbanisme
- Le recours à l'architecte
- Les dispenses de formalités
- Déclaration de travaux et permis de construire ou d'aménagement
- Mise en situations pour maîtriser chaque outil
- Pour les ESI de loisirs de nature, quelles obligations concernant le respect de normes EN NF, d'homologation, de RES, de commission sécurité et accessibilité, ou d'incendie et panique ?

Les hébergements « insolites »

- Retour sur la 1^{ère} journée
- Définitions des hébergements insolites
- Les hébergements de plein air
- Les hébergements insolites dans les SCOT, PLU/PLUi et cartes communales

Intégrer des projets touristiques (dont des espaces, sites et itinéraires de loisirs de nature) dans les documents de planification

- La procédure de construction d'un SCOT, d'un PLU/PLUi et des cartes communales
- La procédure de modification et de révision d'un SCOT, d'un PLU/PLUi, d'un règlement de zones, d'un PADD et d'une carte communale
- Les impacts d'une modification et de révision
- Des exemples récents d'intégration du tourisme durable dans les PLU/PLUi

Problématiques et retours d'expériences

- Le développement d'itinéraire à vocation publique (sites de loisirs et de sport...)
- Les POA (Programme d'Orientation et d'Actions) ou OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation, Emplacements réservés, SUP (Service d'Utilité Publique)
- Le classement en « chemin rural » (sentiers de randonnée patrimoniaux, voies vertes, piste cyclable, piste VTT, base nautique ou site de parapente.
- Le classement en voie communale ?
- Le chemin rural en zone urbaine, en zone rurale et en zone naturelle.

PROGRAMME (suite)

JOURNEE 2 ou 3ème et 4ème demi-journées

Les projets publics d'aménagement touristique et l'accessibilité handicap

Introduction à l'accessibilité dans l'espace public urbain

- Définitions de l'accessibilité, de la voirie, de l'espace public
- Distinguer les types d'accessibilité en fonction du handicap
- Déplacements, accessibilité : introduction et enjeux
- Cas pratique d'une personne en situation de handicap : les impacts concrets de l'urbanisme et de l'aménagement sur ses déplacements.

Connaitre les règles en vigueur et les solutions à mettre en place

- Cadre réglementaire et mises en œuvre réelles dans les territoires, cas de La Réunion.
- Identification des bonnes pratiques.
- Les acteurs à mobiliser, à interroger en priorité.
- L'accompagnement financier pour la mise en place de l'accessibilité.

L'accessibilité sur le domaine public

- La réglementation applicable.
- Un cas pratique à travailler en atelier (demander un sujet aux participants en amont de la formation. Ex : PNR).
- Restitution en groupe et échanges entre participants.

L'accessibilité dans les campings

- La réglementation applicable.
- Un cas pratique à travailler en atelier (demander un sujet aux participants en amont de la formation).
- Restitution en groupe et échanges entre participants.

L'accessibilité sur une parcelle privée

- La réglementation applicable.
- Un cas pratique à travailler en atelier (demander un sujet aux participants en amont de la formation).
- Restitution en groupe et échanges entre participants.


Cette formation a été construite en collaboration avec ATH

www.tourisme-handicaps.org



SAVOIR LIRE ET INTERPRETER UN BUSINESS PLAN

LIEU en présentiel à PARIS

 Être en capacité d'orienter ses porteurs de projet en matière de budgétisation



En Présentiel à PARIS

- 22 et 23 juin 2026
- 12-13 octobre 2026

Pour chaque session la date du retour d'expérience (en distanciel) sera à fixer avec la formatrice



Durée : 14 heures

2 jours 9h-13h/14h-17h

RETEX : 3 heures



Tarif : 965,00 € HT 1158,00 € TTC



Référence : BPL2601 & 2602

Pour vous inscrire :

Formation du 1^{er} semestre :

22-23 juin 2026 : Cliquer ici (présentiel)

Formation du 2nd semestre 12-13 octobre

2026 : Cliquer ici (présentiel)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

Objectifs

1. Se repérer dans les champs économiques et financiers des projets,
2. Faire le lien entre théorie du projet et phase opérationnelle du projet,
3. Avoir un socle partagé de connaissances et de compétences avec le porteur de projet,
4. **Retour d'expérience :** Analyser une expérience passée, identifier les erreurs commises et proposer des solutions pour éviter ces erreurs à l'avenir.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne accompagnant les porteurs de projets.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

- Posséder les compétences de base en développement et gestion d'activités touristiques,
- Maîtriser les bases excel

MODALITES D'EVALUATION

Quiz récapitulatif des objectifs précités,

Questionnaire d'autoévaluation à chaud et à froid.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation numérisé et remis au moment de la formation.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté, équipé de la suite office

Pour les formations en distanciel le pc doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent

Note donnée à la formation en 2025*
15,60/20

(*moyenne des notes attribuées aux formations par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

Programme

Jour 1

Introduction

Les grands principes

- La notion de modèle économique
- La construction d'un plan d'affaires prévisionnel : compte de résultat, tableau des flux et indicateurs de rentabilité (TRI investisseur, marge nette,...)
- Exemples opérationnels

Appréhender le business plan

- Budget prévisionnel (hypothèses préalables à la faisabilité, etc)
- Scénaris et tests de sensibilité et de basculement
- Analyse des résultats : compte de résultat, trésorerie, plan de financement, indicateurs de rentabilité
- Passer de l'analyse technique au mode projet

Jour 2

Séance de questions réponses à partir d'un business plan

Cas pratique n°1 - Focus sur l'exploitation

A partir des éléments de contexte fournis par les intervenants :

- Expliquer et valider le prévisionnel de fréquentation
- Réaliser un business plan
- Expliquer la faisabilité financière du projet, les points de vigilance, les problématiques soulevées etc

Cas pratique n°2 - Focus sur la trésorerie et le plan de financement

A partir des éléments de contexte fournis :

- Appréhender les incidences des sources de financements : emprunts, fonds propres, comptes courants d'associés, subventions
- Evaluer la rentabilité du projet, la rentabilité investisseur et le dimensionnement des fonds propres à travers le tableau de trésorerie

Demi-journée de retour d'expérience

A partir des éléments fournis par les intervenants :

- Introduction-Présentation du concept de retour d'expérience,
- Partage d'expériences,
- Analyse des erreurs,
- Présentations et discussions,
- Identification de solutions,
- Plan d'action,
- Conclusion et évaluation.

OT ACN - PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION RESPONSABLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET TOURISTIQUE



3 et 4 février 2026 en présentiel

½ journée de retour d'expérience à repreciser



Durée/ session : 17h 2 jours (14 heures) + 3 heures de retex



Tarif : 100 € HT/120,00 € TTC*
(frais d'inscription administratifs)



Référence : Ingtr2601

Pour vous inscrire :

[Formation des 3 et 4 février 2026:](#)
[Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants salariés de droit privé
15 jours avant la date effective

Version 1 12/12/2024

Objectifs

Être capable d'intégrer les notions et actions liées à la transition écologique et au tourisme responsable dans l'accompagnement des porteurs de projets touristiques d'un territoire.

1. Sensibiliser le porteur de projet au tourisme durable,
2. L'informer de la stratégie du territoire pour faciliter l'intégration de son projet dans celle-ci,
3. Questionner la durabilité des différents aspects du projet (urbanisme, aménagement, mise en marché, commercialisation, communication...)
4. Identifier quelques leviers à activer dans son projet et éventuellement lui apporter des recommandations de premier niveau ou l'orienter si besoin vers des interlocuteurs pertinents.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail) ***Action collective nationale**

PUBLIC

Personnes en charge de l'accompagnement des porteurs de projets au sein des structures du réseau



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Être en charge de l'accompagnement des porteurs de projet depuis au moins un an.

Connaître la stratégie et les démarches en faveur du tourisme responsable sur ton territoire

Avoir quelques notions de base en matière de tourisme responsable

Formation possible sur demande

MODALITES D'EVALUATION

Test de contrôle des connaissances individuel

Etude de cas en groupe ,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Apports théoriques, exercices pratiques, échanges d'expériences. Support de cours et liste de documents ressources remis aux participants.

MATERIEL DEMANDE

Ordinateur portable.

Note annuelle 2025 donnée par les participants : **17,79/20**
moyenne réalisée sur l'ensemble des formations en 'ingtr' animées en 2025

PROGRAMME

Première journée : Initiation aux notions du Développement durable et de la RSE

- 1/ Qu'est-ce que le Développement Durable ?
- 2/ Les ODD des Nations Unies et le tourisme
- 3/ La notion de tourisme « durable »
- 4/ Quelques certifications et labels de tourisme durable
- 5/ Définition et objectifs de la RSE/RSO
- 6/ Le développement durable en entreprise touristique : je commence par quoi ?

Deuxième journée : Le tourisme responsable – un outil transversal dans l'entreprise, levier de transformation et de performance

7/ Diagnostic du contexte et des besoins de l'entreprise

- Enjeu – Gouvernance
- Enjeu – Equipe, politique RH
- Enjeu – Consommations d'énergie et d'eau
- Enjeu – Achats responsables
- Enjeu – Biodiversité
- Enjeu – Prévention et gestion des déchets
- Enjeu – Impact carbone
- Enjeu - Communication

Troisième journée : Atelier de retour d'expérience des participants sur le terrain et débriefing collectif (0,5j à distance)

8/ Echanges et partage en visioconférence

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'objectif de la formation n'est pas de former des « experts », mais bien de donner aux apprenants souvent formés « sur le tas » et à l'appui de leur sensibilité personnelle, les moyens d'être à l'aise avec la thématique du tourisme responsable, d'en connaître le contexte et d'être de « bons généralistes ». Les stagiaires sauront se constituer des outils et un carnet d'adresses de partenaires pouvant être sollicités en fonction des caractéristiques de chaque projet accompagné.

Avoir des connaissances de base permettant de comprendre assez facilement l'intérêt des démarches et exemples que de la formatrice, ainsi qu'avoir déjà eu un retour de terrain de prestataires accompagnés et de la faisabilité (ou non) de telle ou telle action sont indispensables.

Financement des formations relevant d'actions collectives nationales

Une action collective est une demande collective (plusieurs entreprises, plusieurs stagiaires) soumise à la branche des organismes de tourisme par l'intermédiaire d'un référent territorial formation et qui concerne une action de formation réalisée par un prestataire référencé Qualiopi, ici Tourisme et Compétences.

Financement d'une formation relevant d'une action collective

Le financement des coûts pédagogiques est réalisé en totalité par les fonds conventionnels. Peuvent rester à la charge des entreprises participantes des frais d'inscription administratifs qui ne seront pas pris en charge par l'AFDAS au titre du Plan de Développement des Compétences

Comment savoir si une formation relève d'une action collective ?

Sur la fiche pédagogique de la formation, la mention « action collective nationale » figure dans le titre de la formation sous la forme « OT ACN » et dans l'encart 'type d'action de formation' (1ere colonne en haut à gauche) vos frais d'inscription quand ils existent sont mentionnés au niveau du tarif de la formation.

Pour toute demande ou question merci d'envoyer un mail à contact@tourisme-competences.net ou de contacter Angela NAUD

GLAM

Nous n'avons pas animé de formations
GLAM en 2025

SAVOIR UTILISER GLAM, LE LOGICIEL DE CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME

Glam premium

SUR DEMANDE En distanciel

DUREE : 1 journée (2 demi-journées de 3h30)

TARIF Forfait à distance sur devis

REFERENCE : Glamp2501



Formation sur demande
Version 4 du 08/02/2023

OBJECTIFS :

1. Être autonome dans l'installation et la prise en main du logiciel Glam
2. Savoir utiliser Glam en mode connecté ou local pour la gestion des visites
3. Pouvoir facturer avec glam,
4. Établir des statistiques avec glam

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne en charge du classement des meublés (terrain, administratif, ...) et ayant acquis GLAM



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir acquis la licence d'utilisation pour l'outil GLAM et avoir été préalablement formé à la méthodologie de classement des meublés. Un minimum d'aisance avec l'outil informatique est également demandé.

Le support connecté doit être configuré avec un système d'exploitation mis à jour : Windows 10 ou 11

Pour toute demande

Par mail à contact@tourisme-compétences.net
ou par téléphone au 01 44 11 10 45

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En distanciel : 2 demi-journées de 3h30 chacune (installation du logiciel comprise)
- Accompagnement complémentaire de deux heures de support post formation.

MODALITES D EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation et manuel GLAM (pdf)

MATERIEL DEMANDE

Les stagiaires devront chacun se munir d'un ordinateur (ou tablette) pour la formation, compatible avec la configuration minimale requise pour le logiciel Glam.

Système d'exploitation et navigateur à jour : Windows 10 ou 11 obligatoire. Les supports connectés doivent être équipés d'un micro et d'une caméra.

PROGRAMME GLAM PREMIUM

Découverte de la solution glam et installation du logiciel

Configuration du logiciel

- Organisme,
- Utilisateurs,
- Gestion des référentiels : OT, centrales de réservation, territoire.

Saisie du classement sur GLAM

- Les propriétaires,
- Les meublés,
- La visite,
- Le moteur et les règles de gestion : l'écran l'identification/administration, les généralités, les surfaces et types de pièces, les critères N/A, les pièces et questions spécifiques, les équipements/ services, la grille de contrôle, l'écran résultat, les éditions, la gestion des versions

Le mode connecté et le mode déconnecté :

- Extraire un dossier, accès restreint aux données,
- Publier un dossier.

Gestion de la facturation

Statistiques

Note des premières formation GLAM premium en 2023 16,60/20*

* Moyenne des notes donnée à la formation par l'ensemble des participants

SAVOIR UTILISER GLAM, LE LOGICIEL DE CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME

session starter

SUR DEMANDE En distanciel

DUREE : 1demi-journée 3h45

TARIF Forfait à distance sur devis

REFERENCE : GLAMST2601 Starter



Formation sur demande
Version 4 du 08/02/2023

OBJECTIFS :

1. Être autonome dans l'installation et la prise en main du logiciel Glam
2. Savoir utiliser Glam en mode connecté ou local pour la gestion des visites

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne en charge du classement des meublés (terrain, administratif, ...) et ayant acquis GLAM



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir acquis la licence d'utilisation pour l'outil GLAM et avoir été préalablement formé à la méthodologie de classement des meublés. Un minimum d'aisance avec l'outil informatique est également demandé

Le support connecté doit être configuré avec un système d'exploitation mis à jour : Windows 10 ou 11

Pour toute demande

Par mail à contact@tourisme-compétences.net
ou par téléphone au 01 44 11 10 45

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En distanciel : ½ journée 4h00 (installation du logiciel comprise)
- Accompagnement complémentaire de deux heures de support post formation.
- Retour d'expérience 45 min

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation et manuel GLAM (pdf)

MATERIEL DEMANDE

Les stagiaires devront chacun se munir d'un ordinateur (ou tablette) pour la formation, compatible avec la configuration minimale requise pour le logiciel Glam.

Système d'exploitation et navigateur à jour : Windows 10 ou 11 obligatoire. Les supports connectés doivent être équipés d'un micro et d'une caméra.

PROGRAMME GLAM STARTER : 3h30

Découverte de la solution glam et installation du logiciel

Configuration du logiciel

- Organisme,
- Utilisateurs,
- Gestion des référentiels : OT, centrales de réservation, territoire.

Saisie du classement sur GLAM

- Les propriétaires,
- Les meublés,
- La visite,
- Le moteur et les règles de gestion : l'écran l'identification/administration, les généralités, les surfaces et types de pièces, les critères N/A, les pièces et questions spécifiques, les équipements/ services, la grille de contrôle, l'écran résultat, les éditions, la gestion des versions

Le mode connecté et le mode déconnecté :

- Extraire un dossier, accès restreint aux données,
- Publier un dossier.

RETOUR D'EXPERIENCE : 45 minutes

SUPPORT : 2h

Note de la 1ere formation GLAM starter en 2023 : 16,6/20*

*Moyenne des notes donnée à la formation par l'ensemble des participants ayant répondu au questionnaire post-formation

Glam premium + accueil vélo

 Savoir utiliser Glam premium le logiciel de classement des meublés

SUR DEMANDE En distanciel

DUREE : 1 journée (2 demi-journées) 6h45

TARIF Forfait à distance sur devis

REFERENCE : GLAMP_Vélo25



Formation sur demande
V2 du 05/03/2025

OBJECTIFS :

1. Être autonome dans l'installation et la prise en main du logiciel Glam
2. Savoir utiliser Glam en mode connecté ou local pour la gestion des visites
3. Pouvoir facturer avec glam,
4. Etablir des statistiques avec glam

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne en charge du classement des meublés (terrain, administratif, ...) et ayant acquis GLAM premium



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir acquis la licence d'utilisation pour l'outil GLAM premium et avoir été préalablement formé à la méthodologie de classement des meublés. Un minimum d'aisance avec l'outil informatique est également demandé.

Le support connecté doit être configuré avec un système d'exploitation mis à jour : Windows 10 ou 11

Pour toute demande

Par mail à contact@tourisme-compétences.net
ou par téléphone au 01 44 11 10 45

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En distanciel : 2 demi-journées de 3h30 chacune (installation du logiciel comprise)
- Accompagnement complémentaire de deux heures de support.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation et manuel GLAM (pdf)

MATERIEL DEMANDE

Les stagiaires devront chacun se munir d'un ordinateur (ou tablette) pour la formation, compatible avec la configuration minimale requise pour le logiciel Glam.

Système d'exploitation et navigateur à jour : Windows 10 ou 11 obligatoire. Les supports connectés doivent être équipés d'un micro et d'une caméra.

PROGRAMME

Découverte de la solution glam et installation du logiciel

Configuration du logiciel

- Organisme,
- Utilisateurs,
- Gestion des référentiels : OT, centrales de réservation, territoire.

Saisie du classement sur GLAM

- Les propriétaires,
- Les meublés,
- La visite,
- Le moteur et les règles de gestion : l'écran l'identification/administration, les généralités, les surfaces et types de pièces, les critères N/A, les pièces et questions spécifiques, les équipements/ services, la grille de contrôle, l'écran résultat, les éditions, la gestion des versions

Le mode connecté et le mode déconnecté :

- Extraire un dossier, accès restreint aux données,
- Publier un dossier.

Gestion de la facturation

Statistiques

Accueil vélo

- Découverte des spécificités d'un établissement ayant le label « Accueil vélo »
- Présentation des différentes grilles (hébergements, loueurs, office de tourisme, réparateurs, restaurants, sites touristiques)
- Réalisation d'une visite
- Génération des documents.

**Note des premières
formation GLAM
premium en 2023
15,8/20***

*,** Moyenne des notes donnée à la formation par l'ensemble des participants

Option accueil vélo Glam Premium

Utiliser dans glam premium la nouvelle option vélo

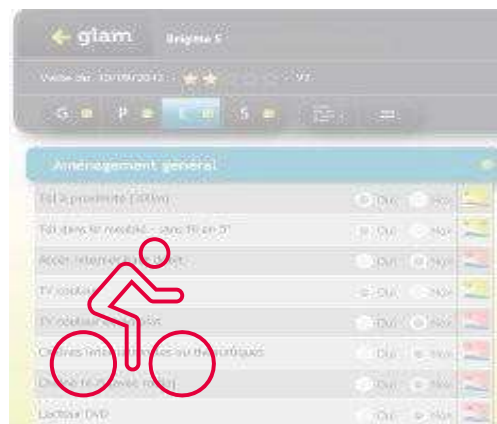
Formation réservée aux utilisateurs de GLAM PREMIUM

En distanciel

DUREE : 2 heures

TARIF Forfait à distance sur devis

REFERENCE : GLAMP_opt



Formation sur demande
Version 1 du 05/09/2023

OBJECTIFS :

1. Connaissance du label accueil vélo,
2. Connaissance des grilles accueil vélo
3. Générer des visites,
4. Gérer l'administratif

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne en charge du classement des meublés (terrain, administratif, ...) ayant acquis GLAM premium et qui souhaite se former à l'accueil vélo



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir acquis la licence d'utilisation pour l'outil GLAM premium et avoir été préalablement formé à la méthodologie de classement des meublés. Un minimum d'aisance avec l'outil informatique est également demandé.

Le support connecté doit être configuré avec un système d'exploitation mis à jour : Windows 10 ou 11

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En distanciel 2h

MODALITES D EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation et manuel GLAM (pdf)

MATERIEL DEMANDE

Les stagiaires devront chacun se munir d'un ordinateur (ou tablette) pour la formation, compatible avec la configuration minimale requise pour le logiciel Glam.

Système d'exploitation et navigateur à jour : Windows 10 ou 11 obligatoire. Les supports connectés doivent être équipés d'un micro et d'une caméra.

Pour toute demande

Par mail à contact@tourisme-compétences.net
ou par téléphone au 01 44 11 10 45

PROGRAMME Accueil vélo

- Découverte des spécificités d'un établissement ayant le label « Accueil vélo »
- Présentation des différentes grilles (hébergements, loueurs, office de tourisme, réparateurs, restaurants, sites touristiques)
- Réalisation d'une visite
- Génération des documents.

Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2023: 15,8/20
(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

Communication

Nous n'avons pas animé de formations en communication en 2025

Libérer son écriture pour mieux communiquer

Présentiel ou distanciel



tourisme &
compétences
INSTITUT DE FORMATION

 Lever les freins pour mieux écrire en groupe ou en individuel



En Présentiel 22 et 23 juin 2026

En distanciel les 12 et 13
novembre 2026



Durée : 2 jours (14 heures)
9h-13h/14h-17h30



Tarif : 750,00 € HT/ 900,00 € TTC



Référence LIBEC2601&02

Pour vous inscrire

Formation du 1er semestre en présentiel

Cliquer ici

Formation du 2nd semestre en distanciel

Cliquer ici

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

**Formation possible à la demande en région
pour vos équipes**

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 1 03/01/2025

Objectifs

1. Explorer son style d'écriture,
2. Trouver le bon angle d'écriture,
3. Diversifier les types de contenus,
4. Evaluer son travail d'écriture.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement
des compétences (art 6313-3 §2 Code du
travail)

PUBLIC

Toute personne souhaitant perfectionner ses
techniques rédactionnelles



Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre
cette formation,

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment
de la formation

MATERIEL DEMANDE

Cahier, papier, stylos

PROGRAMME

Jour 1

Passer à l'action

- sortir de ses blocages
- Expérimenter différentes techniques pour libérer sa créativité

Structurer son texte

- Ecrire pour être lu
- Choisir le bon angle
- Hiérarchiser les informations
- Améliorer la clarté et la concision du texte

Jour 2

Prendre confiance dans son écriture

- Pratiquer des exercices pour développer sa confiance dans ses capacités d'écriture
- Varier les contenus
- Expérimenter les formes atypiques

Mettre en place un kit de bonnes pratiques

- Produire un livrable type « Kit bon texte » pour permettre de s'auto-évaluer

COACHING Media et Influenceurs Distanciel

Nombre de places
limité à 4 participants

 Votre coaching média pour maîtriser vos interventions et vous accompagner dans vos relations avec les médias et les influenceurs



Distanciel : mardi 9 juin 2026
| dates à fixer pour le partage et l'heure de coaching |



Durée : 1ere journée (7 h) : 9h-13h/14h-17h00 + Partage d'expérience (3h)+ 45 minutes de suivi individuel



Tarif : 750,00 € HT/ 900,00 € TTC



Référence Média2601

Pour vous inscrire

Formation du 1er semestre : [Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Dans la limite de **4 participants**
15 jours avant la date effective
Version 1 03/01/2025

**Formation possible en Région
pour votre équipe**

Objectifs

1. Comprendre les médias et les besoins des journalistes
2. Gérer ses relations avec les influenceurs
3. Réussir à faire passer les messages importants
4. Savoir gérer son langage corporel et sa voix
5. Être capable d'aborder une situation difficile ou de crise



TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation.

PUBLIC

Toute personne devant interagir avec les médias et/ou les influenceurs



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation,

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PROGRAMME

1ère journée


Comprendre les médias et leur fonctionnement

- **Identifier les enjeux des influenceurs**
- Comment se préparer avant une entrevue médiatique
- Travailler les messages clés
- **Exercices de mise en situation**
- Feedback et conseils personnalisés
- Gestion du langage corporel et de la voix
- Définir son style personnel


Demi-journée suivante : Gestion des moments difficiles et questions pièges Partage d'expérience

45 min Coaching individuel

Formule COACHING Gérer et réaliser un projet de PODCAST de destination © Distanciel et/ou présentiel

 **Votre coaching podcast pour vous accompagner** dans la création et réalisation d'un podcast tout en permettant aux équipes de devenir autonomes dans la production de ce contenu jusqu'à la diffusion sur les plateformes de diffusion.

 **En présentiel ou visio sur demande**

 **Durée** : 10 heures à fixer / Un calendrier prévisionnel sera établi au moment de la formation

 **Tarif** : Sur devis

 **Référence** COACHPROD2601

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible en présentiel pour vos équipes

Objectifs

1. Trouver le bon sujet pour votre podcast
2. Enregistrer, monter et mixer votre podcast
3. Bien diffuser votre podcast

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à réaliser un podcast ou à en superviser la réalisation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation,

MATERIEL DEMANDE

PC ou tablette connectée pour le suivi en distanciel, Être équipé au préalable d'un enregistreur sonore

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

Une grille de suivi d'entretien est remise au début de la formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PROGRAMME COACHING

Durant les 10 heures de coaching allouées le coach et le(s) stagiaire(s) abordent ensemble les points suivants

- 1- Approfondir sa connaissance de l'univers du podcast
- 2- Se poser les bonnes questions avant d'aborder la production,
- 3- Trouver le bon concept du podcast et sa structure narrative,
- 4- Écrire pour être écouté,
- 5- Approfondir le montage et le mixage des épisodes
- 6- Cibler les plateformes de diffusion
- 7- Augmenter l'audience et fidéliser les auditeurs.

Gérer un projet de PODCAST ILE DE LA REUNION

Distanciel

 Produire un podcast pour valoriser le territoire, les acteurs locaux, créer des communautés et alimenter ses réseaux sociaux



Distanciel 28 août 2026



Durée : Heure de PARIS 8h00/11h00 - REUNION 10h00-13h00

Heure de PARIS 12h00-16h00 - REUNION 14h00-18h00



Tarif : 442,40 € HT/ 480,00 € TTC
(TVA 8,5%)



Référence POD2602_REU

Pour vous inscrire Cliquez ici

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 1 03/01/2025

Objectifs

1. Connaître les grands principes de création, réalisation et diffusion d'un podcast.
1. Découvrir l'écosystème du podcast en France
2. Se poser les bonnes questions avant de se lancer

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à réaliser un podcast ou à en superviser la réalisation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation,

MATERIEL DEMANDE

PC ou tablette connectée pour la formation en distancielle

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PROGRAMME

1ere demi-journée : L'univers du podcast
De la radio au podcast natif, histoire et nouvelle pratique culturelle

- Écoute collective de podcasts et analyse en commun
- Qu'est-ce que rend attrayant un podcast ?
- L'écosystème des podcasts : modes d'écoutes, diffusion, audiences, voix

2nde demi-journée - Les questions à se poser avant de se lancer

Pourquoi faire son podcast ?

- Panorama d'exemples de podcasts de destination
- Quel contenu choisir ?
- Quels sont les besoins humains et techniques ?
- Comment diffuser son podcast ?
- **Volet accessibilité** Des pistes pour rendre accessible son podcast aux personnes malentendantes



Gérer un projet de PODCAST

Distanciel

 Produire un podcast pour valoriser le territoire, les acteurs locaux, créer des communautés et alimenter ses réseaux sociaux



Distanciel 2 juin 2026



Durée : deux demi-journées de 3h30 chacune/ Horaire à déterminer



Tarif : 442,40 € HT/ 480,00 € TTC (TVA 8,5%)



Référence POD260

Pour vous inscrire Cliquez ici

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 1 03/01/2025

Objectifs

1. Connaître les grands principes de création, réalisation et diffusion d'un podcast.
1. Découvrir l'écosystème du podcast en France
2. Se poser les bonnes questions avant de se lancer

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne amenée à réaliser un podcast ou à en superviser la réalisation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation,

MATERIEL DEMANDE

PC ou tablette connectée pour la formation en distancielle

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PROGRAMME

1ere demi-journée : L'univers du podcast
De la radio au podcast natif, histoire et nouvelle pratique culturelle

- Écoute collective de podcasts et analyse en commun
- Qu'est-ce que rend attrayant un podcast ?
- L'écosystème des podcasts : modes d'écoutes, diffusion, audiences, voix

2^{de} demi-journée - Les questions à se poser avant de se lancer

Pourquoi faire son podcast ?

- Panorama d'exemples de podcasts de destination
- Quel contenu choisir ?
- Quels sont les besoins humains et techniques ?
- Comment diffuser son podcast ?
- **Volet accessibilité** Des pistes pour rendre accessible son podcast aux personnes malentendantes



Réaliser son PODCAST

Présentiel

 S'initier à la prise de son tout en approfondissant les possibilités du média afin de créer des podcast valorisant le patrimoine local



En présentiel sur demande



Durée : 3 jours : 9h-13h/14h-17h30 Retour d'expérience possible



Tarif : Sur devis



Référence PODREA26

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 1 03/01/2025

Objectifs

1. Expérimenter différents types de matériels et s'entraîner à la prise de son (enregistreurs portables, en studio et en extérieur)
2. Expérimenter le montage audio (logiciels, nouveaux outils IA et export final)
3. Donner un angle éditorial à son podcast (conceptualiser un podcast immersif pour l'auditeur)
4. Choisir des modalités de diffusion adaptées : diffuser et transformer son podcast en réels, short, post etc,

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute équipe ou personne amenée à réaliser un podcast ou à en superviser la diffusion, créateurs de contenus



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation,

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

- Nous pouvons vous prêter du matériel d'enregistrement durant la formation,
- Nous vous recommandons de vérifier l'adaptabilité de votre pc portable à la prise de son (Une vérification peut être faite avec le formateur avant de commencer la formation)

PROGRAMME

Jour 1 Découvrir le matériel et réaliser des prises de son sur le terrain

Matin : Expérimenter différents types de matériel

- Expérimenter différents types de micros,
- Expérimenter différents types d'enregistreurs,
- répartition des équipes et choix des sujets,
- Paramétrer et préparer son matériel en fonction du terrain choisi,

Après-midi Préparer une session d'enregistrement terrain

- Réaliser des prises de son, voix et ambiances de qualité,
- Anticiper et gérer les contraintes sonores en conditions réelles,
- Sécuriser et organiser les fichiers audios enregistrés

Jour 2 Matin et après-midi Monter son Podcast

- Prendre en main l'interface d'un logiciel audio multipiste (REAPER)
- Importer, organiser et monter ses fichiers audios,
- Nettoyer et améliorer la qualité de sa prise de son,
- Réaliser et structurer un montage narratif fluide (podcast, reportage, interview etc.,)

Jour 3 Finaliser le montage de son podcast

Matin : Habiller son montage audio

- Créer une ambiance,
- Choisir des jingles et des musiques
- Donner un rythme à son montage (équilibre voix/musiques)


Après-midi Améliorer et finaliser son podcast

- Ecoute critique,
- Evaluer la cohérence sonore globale de son montage,
- Exporter un fichier audio prêt à être diffusé : Normes et formats audio

Retour d'expérience + 3 mois (en option)

Modalités à définir ensemble

Formule COACHING : Renforcer stratégiquement sa ligne éditoriale de podcast de destination © Présentiel et/ou distanciel

 Votre coaching Podcast pour accompagner vos équipes dans le suivi de production, le suivi de réalisation et gagner en confiance et pouvoir de faire



En présentiel ou visio sur demande



Durée : 1 jour 7 heures à fixer / un calendrier prévisionnel sera établi au moment de la formation



Tarif : Sur devis



Référence Coachstrat26

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

1. Explorer l'univers du podcast : Se créer une veille de podcast inspirante pour alimenter son imaginaire créatif,
2. Produire de nouveaux épisodes : Se poser les bonnes questions, identifier les freins, identifier les opportunités, etc.
3. Monter en qualité dans le montage et le mixage des épisodes,
4. Créer son tableau de bord des plateformes de diffusion,
5. Augmenter son audience et fidéliser ses auditeurs.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute équipe ou personne réalisant un podcast confronté à des difficultés de production et/ou désirant monter en qualité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir déjà produit et/ou réalisé un projet podcast

MODALITES D'EVALUATION

QCM type wooclap récapitulatif des objectifs précités réalisé à la fin des 7 heures d'entretien
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid.

MATERIEL DEMANDE

- Pc équipé d'une caméra et d'un micro pour permettre au besoin les points en visio

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Une grille de suivi d'entretien est remise au début de la formation


PROGRAMME COACHING

Durant les 7 heures de coaching allouées le coach et le(s) stagiaire(s) abordent ensemble les points suivants

1. Création d'une veille de podcasts,
2. Ecoute critique de sa réalisation,
3. Création d'un tableau de bord de suivi des plateformes de diffusion,
4. Mesure des audiences et statistiques,
5. Suivi de production: identification des facteurs facilitants et confrontants (freins, difficultés etc.) dans la production et/ou la réalisation : Matrice SWOT

PROMOUVOIR EFFICACEMENT SON TERRITOIRE EN CREAT UN MAGAZINE DE DESTINATION

Présentiel

 Renforcer l'attractivité de son territoire en créant un magazine de destination



PRESENTIEL



Durée : 2 jours (14 heures)



Tarif Sur devis



Référence MAG2601

**Formation
sur demande**

Pour tout renseignement

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 1 03/01/2025

Objectifs

1. Savoir concevoir et structurer un magazine de destination
2. Apprendre à choisir les bons visuels et les contenus adaptés
3. Intégrer une ligne éditoriale en phase avec la stratégie de communication de son institution
4. Savoir gérer la production et la diffusion du magazine de façon professionnelle
5. Travailler la hiérarchisation des informations pour une lecture fluide et efficace

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne ou équipe désireuse de participer à la mise en place d'un projet de magazine



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation,

MATERIEL DEMANDE

Cahier, papier, stylos

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PROGRAMME

JOUR 1 Mettre en place son projet de magazine

- Qu'est-ce que rend attrayant un magazine de destination ?
- **Cibler son public** : Pourquoi faire un magazine et pour quel public ?
- Panorama d'exemples de magazines et analyse en commun
- **Construire sa ligne éditoriale** et graphique en adéquation avec la stratégie
- **Optimiser la création du magazine**, de l'élaboration du chemin de fer, à l'écriture, en passant par la maquette jusqu'à l'impression et la distribution.
- **Etablir le rétroplanning du projet**
- **Définir les coûts du projet** (ressources, temps, financiers)

JOUR 2 Réaliser son magazine

- **Structurer sa production** : méthodologie et outils
- **Hiérarchiser l'info** à faire paraître
- Capturer le lecteur à travers des angles originaux
- **Travailler différents formats** de contenus
- Qu'est-ce qui réalisent une bonne photo?
- **Habiller son texte** avec des photos pertinentes
- Récapitulatif des questions à se poser avant de se lancer
- Avec le formateur, les participants réalisent leur Kit des bonnes pratiques utile pour conduire leur projet.

Commercialisation


Nous n'avons pas animé de formations en commercialisation en 2025

Concevoir des produits touristiques responsables et durables *Challenge des territoires insoupçonnés*

 Innover dans la conception de produits touristiques

Nouveauté 2026

 **Distanciel**
1^{er} semestre
18 et 21 mai + 8 et 18 juin 2026
2nd semestre
26,27 novembre + 14,15 décembre 2026

 **Durée** : 4 demi-journées de 3h30 chacune (14 heures) 13h30-17h00

 **Tarif** : 750,00 € HT/ 900,00 € TTC

 **Référence** : Chall2601

**Formation possible en intra
pour votre équipe**

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)
[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15
Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 22/01/2026

Objectifs

Obj 1. Comprendre les enjeux du tourisme responsable et durable appliqués à la conception de produits touristiques.

Obj 2. Savoir comment penser et aborder la conception de produits touristiques responsables de manière structurée et réaliste.

Obj 3. Concevoir des offres touristiques intégrant les dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques du territoire.

Obj 4. Identifier les leviers d'éco-conception, de sobriété et de valorisation des ressources locales dans un produit touristique.

Obj 5. Effectuer des choix éclairés en matière d'éco-conception (matières, formats, impression, durée de vie des supports).

Obj 6. Structurer un produit touristique durable afin d'en faciliter la mise en œuvre opérationnelle et la collaboration avec des partenaires.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Tout salarié participant à la conception de produit touristique dans sa structure



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation

Modalités pédagogiques

Pédagogie active: cas concrets, cas pratiques, Quizz, vidéos et exercices en groupe

PROGRAMME

Après-midi 1 et 2 — Comprendre et concevoir


- Enjeux du tourisme responsable et durable appliqués aux territoires.
- Méthodes pour penser et aborder la conception de produits touristiques responsables.
- **Ateliers de conception** : émergence des concepts et structuration des premières propositions.

Après-midi 3 et 4 — Structurer et préparer la mise en œuvre

- Approfondissement des concepts retenus et analyse des impacts.
- Intégration des dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques.
- Analyse des supports, matières et solutions d'éco-conception (print, signalétique, supports de médiation).
- Structuration des éléments clés pour faciliter la mise en œuvre et le travail avec des partenaires locaux.
- **Restitution finale** et définition des premières actions opérationnelles.

SAVOIR REpondre A UN APPEL D'OFFRE

DISTANCIEL

 Répondre stratégiquement et efficacement à un appel d'offre (AO) pour booster les ventes de sa structure



Distanciel : 22,23,25 et 26 juin 2026



Durée : 4 demi-journées de 3h30 chacune (14 heures) 13h30-17h00



Tarif : 750,00 € HT/ 900,00 € TTC



Référence : RAO2601

Pour vous inscrire :

Formation du 1^{er} semestre : [Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 19/08/2025

Objectifs

1. Comprendre ce qu'est un marché public (MP)
2. Identifier les enjeux, les avantages et les retombées d'un MP,
3. Dossier consultation : connaître les modalités pour répondre à l'AO,
4. Tips et astuces pour répondre à l'AO,
5. Savoir valoriser le travail réalisé par les collaborateurs ayant participé à la construction de l'offre technique et financière.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne souhaitant répondre et remporter un appel d'offre public



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Être en relation avec des collectivités locales et/ou avoir une mission en lien avec le développement économique et/ou la promotion du territoire

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Modalités pédagogiques

Pédagogie active: cas concrets, cas pratiques, Quizz, vidéos et exercices en groupe

PROGRAMME

Séquence 1: Introduction au marché public et aux procédures de marchés

- Introduction,
- Définitions Marché public et procédures de marché,
- La différence entre le marché public et les procédures,
- Comprendre ce qu'est « une procédure de marché » (Définition, enjeux, étapes).
- Appréhender l'organisation administrative française
- Pourquoi et comment répondre à un appel d'offres public ?
- Visualiser les différents types de procédure, de marché et d'acteurs publics

Séquence 2 : Connaître les documents de la consultation (DCE)

- Le cahier des charges (CCAP et CCTP),
- Le règlement de la consultation (RC),
- Les documents complémentaires.

Séquence 3 : Construire sa réponse, trucs et astuces

- Les conditions pour répondre et construire une offre pertinente,
- Les documents à préparer en priorité,
- Les bonus de votre offre qui peuvent faire la différence.

Séquence 4 : Les suites de la procédure après le dépôt de votre offre

- L'analyse des offres par l'acheteur public
- Le recours à la négociation
- La demande de complément ou de précision sur votre offre
- La mise au point du marché

Séquence 5 : La fin du marché

- Les documents à remettre au pouvoir adjudicateur
- Le début du marché
- Les documents à demander au pouvoir adjudicateur
- Les liens à maintenir avec le pouvoir adjudicateur

Séquence 6 : Analyse d'une réponse d'un CDT

- La réponse formelle
- La réponse détaillée
- Les points de force et de faiblesse

- Valoriser le travail de ses collaborateurs

Renforcer l'efficacité commerciale de son équipe

DISTANCIEL

Nouveauté 2026

 Approfondir sa pratique commerciale dans la vente et le conseil



Distanciel 18-19 juin 2026 ou
25-26 novembre 2026



Durée : 2 journées de 7h
chacune (14 heures)
9h-13h/14h-17h00



Tarif : 675,00 € HT/ 810,00 € TTC



Référence : Effcom2601

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version 22/01/2026

**Formation possible en présentiel
pour votre équipe**

Objectifs

- Obj1. Adopter une posture de conseiller prescripteur orientée expérience client,
- Obj2. Mieux qualifier les besoins des visiteurs pour proposer des recommandations pertinentes,
- Obj 3 Structurer un discours de conseil et de vente adapté aux profils de visiteurs,
- Obj 4 Valoriser les offres du territoire sans vente forcée, dans une logique de service public,
- Obj 5 Développer les ventes indirectes et directes (billetterie, activités, partenaires)
- Obj 6 Contribuer activement à l'attractivité et à l'économie locale

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Chargés de commercialisation et/ou promotion. Responsables place de marché, centrale de réservation, service groupe



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PRÉ-REQUIS

Être en relation avec des collectivités locales et/ou avoir une mission en lien avec le développement économique et/ou la promotion du territoire

Modalités pédagogiques

Pédagogie active: cas concrets, cas pratiques, Quizz, vidéos et exercices en groupe

PROGRAMME

Jour 1 – Développer la posture de conseil et de prescription (7h)

Module 1 – De l'accueil à la relation client touristique (2h)

- Évolution du rôle des Offices de Tourisme : de l'information à la recommandation
- Attentes des visiteurs aujourd'hui (personnalisation, expérience, gain de temps)
- Différence entre informer, conseiller, prescrire et vendre
- Les enjeux économiques et territoriaux du conseil touristique
- La notion de valeur perçue pour le visiteur

Module 2 – Comprendre les visiteurs pour mieux conseiller (2h)

- Typologies de visiteurs (familles, couples, groupes, seniors, touristes d'affaires, locaux)
- Motivations de visite et attentes émotionnelles
- Les freins à l'achat ou à la réservation
- Adapter son discours selon le profil et le contexte de visite
- Les signaux faibles à détecter lors de l'échange

Module 3 – Techniques de questionnement et d'écoute active (3h)

- Les fondamentaux de l'écoute active en accueil touristique
- Techniques de questionnement efficace (ouvert, fermé, reformulation)
- Identifier les besoins explicites et implicites
- Créer une relation de confiance en quelques minutes
- Gérer le temps d'échange sans dégrader la qualité du conseil

Jour 2 – Prescrire et vendre avec efficacité et éthique (7h)

Module 4 – Construire un discours de prescription attractif (2h)

- Les principes de la prescription touristique
- Argumenter par l'expérience et les bénéfices visiteurs
- Storytelling territorial appliqué au conseil
- Mettre en avant les offres partenaires sans biais commercial
- Gérer la neutralité et l'équilibre de l'offre

Module 5 – Techniques de vente adaptées aux Offices de Tourisme (2h)

- Spécificités de la vente en Office de Tourisme
- Vente de billetterie, visites, activités, produits touristiques
- Vente indirecte et orientation vers les partenaires
- Lever les freins sans pression commerciale
- Gérer les objections avec professionnalisme

Module 6 – Intégrer la démarche commerciale au quotidien (3h)

- Organisation de l'accueil pour favoriser la prescription
- Travail en équipe et partage des bonnes pratiques
- Suivi de la satisfaction visiteurs
- Indicateurs simples de performance commerciale
- Contribution des équipes à la stratégie territoriale

Les fondamentaux de la technique de vente pour son office de tourisme **DISTANCIEL**

 Améliorer ses pratiques de vente dans son office

Nouveauté 2026



Distanciel 26-27 mai ou 12-13 novembre 2026



Durée : 2 demi-journées de 3h30 chacune (7 heures)
13h30-17h00



Tarif : 351,00 € HT/ 421,00 € TTC



Référence : Ventoff2601 & 02

Pour vous inscrire :
[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)
[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :
Tel. 06 15 52 53 15
Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible en présentiel pour votre équipe de vente

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective
Version Version 22/01/2026

Objectifs

Obj1. Adopter une posture commerciale adaptée au contexte de vente des Offices de Tourisme,
Obj 2. Préparer efficacement un entretien de conseil ou de vente,
Obj 3. Mener une phase de découverte structurée des besoins visiteurs,
Obj 4. Construire un argumentaire clair et orienté bénéfiques visiteurs,
Obj5. Traiter les objections avec professionnalisme et sérénité.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PUBLIC

Toute personne concernée par la vente en OT

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PROGRAMME

Après-midi 1

Module 1 – La posture commerciale en Office de Tourisme (1h00)

- Spécificités de la vente en Office de Tourisme
- Différence entre vendre, conseiller et prescrire
- Enjeux économiques et territoriaux de l'acte de vente
- Rôle du conseiller en séjour dans la valorisation de l'offre locale
- Dépasser les freins psychologiques liés à la vente

Module 2 – Préparer efficacement ses entretiens de vente et de conseil (1h00)

- L'importance de la préparation dans la relation commerciale
- Objectifs d'un entretien en Office de Tourisme
- Les standards de préparation d'un entretien de vente
- Organisation et structuration de l'échange avec le visiteur
- Anticiper les attentes et objections possibles

Après-midi 2

Module 3 – Mener une phase de découverte efficace des besoins visiteurs (1h30)

- Rôle clé de la phase de découverte dans l'acte de vente
- Présentation de la méthode SAIS adaptée au tourisme
- Techniques de questionnement et d'écoute active
- Identifier les besoins explicites et implicites
- Reformulation et validation des attentes

Module 4 – Construire un argumentaire de vente orienté bénéfiques visiteurs (1h30)

- Principes de l'argumentation commerciale
- Méthode CAB (Caractéristiques – Avantages – Bénéfices)
- Valoriser une offre touristique sans vente forcée
- Adapter son argumentaire aux différents profils de visiteurs
- Différencier son discours face à des offres concurrentes

Module 5 – Gérer les objections et sécuriser la décision (1h30)

- Comprendre le rôle des objections dans l'acte de vente
- Typologie des objections en Office de Tourisme
- Méthodes de traitement des objections
- Bases de la négociation éthique en contexte institutionnel
- Conclure l'échange sans pression commerciale

Construire une stratégie commerciale pour le marché MICE de son territoire **DISTANCIEL**

 Approfondir sa pratique commerciale dans la vente et le conseil

Nouveauté 2026



Distanciel 22-23 juin ou 2-3 décembre 2026



Durée : 2 demi-journées de 3h30 chacune (7 heures)
13h30-17h00



Tarif : 400,00 € HT/ 480,00 € TTC



Référence : Mice2601&02

Pour vous inscrire :

[Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de **6 participants**
15 jours avant la date effective

Version 22/01/2026

Objectifs

- Obj1. Positionner le territoire comme une destination MICE différenciante
- Obj2. Construire une proposition de valeur territoriale claire,
- Obj3. Intégrer l'expérience client organisateur dans la stratégie commerciale,
- Obj 4 Segmenter et prioriser les marchés et cibles MICE,
- Obj 5 Formaliser par écrit une stratégie commerciale MICE structurée et partagée.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Chargés de commercialisation et/ou promotion. Responsables place de marché, centrale de réservation, service groupe



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PRÉ-REQUIS

Être en charge du développement MICE sur son territoire ou avancé dans un projet de développement MICE

Modalités pédagogiques

Pédagogie active: cas concrets, cas pratiques, Quizz, vidéos et exercices en groupe

PROGRAMME

Module 1 – Positionner son territoire comme un produit MICE à forte valeur ajoutée (1h40)

- Fondamentaux de la commercialisation BtoB appliquée au MICE
- Le territoire comme produit événementiel : logiques de valeur
- Différence entre offre, valeur et positionnement territorial
- Identification des facteurs différenciants du territoire
- Lecture concurrentielle et positionnement stratégique

Module 2 – Construire une proposition de valeur territoriale orientée organisateurs (40 min)

- Définition et rôle stratégique de la proposition de valeur
- Les composantes de la valeur pour un organisateur MICE
- Adapter la proposition de valeur selon les types d'événements
- Traduire la valeur territoriale en message stratégique
- Cohérence entre écosystème, partenaires et promesse

Module 3 – Intégrer l'expérience client organisateur dans la stratégie commerciale (40 min)

Contenus pédagogiques • Définition de l'expérience client en MICE • Parcours de l'organisateur : avant, pendant, après l'événement • Points de contact clés et moments de vérité • Rôle de l'Office de Tourisme dans l'expérience globale • Alignement entre promesse, expérience vécue et satisfaction

Module 4 – Ciblage et segmentation des marchés MICE (1h00)

- Panorama des marchés MICE
- Critères de segmentation pertinents en tourisme d'affaires
- Priorisation des cibles selon le potentiel territorial
- Adapter la stratégie selon les profils d'organisateur
- Cohérence entre ciblage et positionnement

Module 5 – Écrire et formaliser sa stratégie commerciale MICE (3h00)

- Pourquoi formaliser sa stratégie commerciale territoriale
- Structure type d'une stratégie commerciale MICE :
 - o positionnement
 - o proposition de valeur
 - o cibles prioritaires
 - o expérience client
 - o axes stratégiques
- Différence entre stratégie, plan d'actions et feuille de route
- Rendre la stratégie lisible, partageable et pilotable
- Adapter le niveau de formalisation aux contraintes publique

DROIT FISCALITE ET REGLEMENTATION

Note annuelle 2025 donnée par les participants : **16,64/20**
Moyenne réalisée sur l'ensemble des formations juridiques animées en 2025

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être énoncé en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative

Le cadre juridique de la direction d'un Epic touristique

Distanciel



Distanciel : dates à venir



Durée : 2 demi-journées (7 heures) 14h-17h30



Tarif : 320,00€ HT/ 384,00€ TTC



Référence : EPIC2601 & 2602

Formation possible sur demande

Pour vous inscrire :

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants minimum
15 jours avant la date effective

OBJECTIFS :

1. Employer le bon schéma pour prendre une décision,
2. Maîtriser le cadre du dialogue avec les autres acteurs de l'EPIC et la collectivité,
3. Connaître les aspects essentiels du cadre budgétaire,
4. Identifier les risques juridiques dans sa gestion.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Directeurs d'EPIC, OT, ADT, CRT



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Exercer ou être amené à exercer comme directeur d'un EPIC

MATERIEL DEMANDE :

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en distanciel : 7heures réparties sur 2 après-midi 14h-17h30

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM final récapitulatif des objectifs précités.

Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

PROGRAMME

1ère demi-journée

- Définir les compétences de la collectivité de rattachement, du directeur, du CODIR, du président et du comptable public et les rouages pour prendre des décisions en fonction de leurs domaines
- Application à des cas réels et exercice de prise de décision
- Exposé des aspects essentiels du cadre budgétaire: le calendrier budgétaire, créer une régie de recette et d'avance, connaître le cadre fiscal

2^{nde} demi-journée

- connaître son rôle en matière de ressources humaines, avoir des idées clés sur les risques sociaux
- approfondir son statut de droit public de directeur et connaître les contours de sa responsabilité
- QCM final et correction pour faire un bilan des compétences acquises

Note donnée par les participants à la formation
réalisée en 2025: 15,88/20


(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux
questionnaires post-formation)


vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

Comprendre le Code du tourisme en maîtrisant les obligations et documents essentiels **Distanciel**

 Connaitre les grands principes du code du tourisme pour bien encadrer son activité

 **Distanciel** : Dates en instance de programmation

 **Durée 14 heures** : 1^{ère} session sur 2 jours 2^{nde} session : sur 4 après-midi de 3h30 chacun

 **Tarif** : 650,00 € HT/ 780,00 € TTC

 **Référence** : Code2601 & 2602

Formation possible sur demande

Pour vous inscrire :

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 17/03/2025

Objectifs

1. Appliquer à sa situation le bon cadre juridique (bases du code du tourisme)
2. Connaitre les règles applicables à sa documentation : CGV, contrat, convention de partenariat
3. Evaluer la conformité de sa situation avec les règles juridiques et maîtriser sa responsabilité

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Hors adhérents POT' et Hauts de France,
Cette formation s'adresse aux directeurs de structures touristiques, dirigeant de société et RH souhaitant approfondir leurs connaissances dans le domaine du droit du tourisme,

★ Pour les professionnels en activité au sein de services de commercialisation touristique OT ADT CRT se reporter à **la formation de cadre juridique de la commercialisation des forfaits, hébergements et services touristiques**

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté.
Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PRÉ-REQUIS DE SUIVI

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

Modalités pédagogiques

Equilibre entre savoirs pratiques et théoriques au travers d'un support projeté et d'étude de cas réels

PROGRAMME

Le code du tourisme a évolué sous l'effet notamment de la transposition de la directive voyages à forfait en 2018. L'actualité juridique est dense sur le sujet et les acteurs du tourisme ne connaissent pas toujours leurs responsabilités liées à cette activité.

Le cadre juridique de son activité touristique

Savoir identifier si telle vente ou activité entre dans le champ du code du tourisme

Connaitre le corps de règles qui s'applique

Les formalités indispensables = RCP, garantie financière et immatriculation

Les documents indispensables à une activité relevant du code du tourisme

Les conditions générales de ventes = éléments obligatoires et conseils pratiques de rédaction, étude de l'utilité des autres documents : CPV, CGU...

Le contrat = de l'information précontractuelle, en passant par le devis, puis le contrat et la facturation

Le formulaire européen d'information précontractuelle

La pratique et les évolutions autour du code du tourisme

Exemples pratiques de litiges ou médiations

Focus sur les évolutions possibles

Savoir identifier les sources pour assurer une veille juridique pertinente

Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2025: 16,75/20
(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

Le cadre juridique de la commercialisation des forfaits, hébergements et services touristiques **Distanciel**



Distanciel : dates en instance de programmation



Durée : 3 demi-journées (10 heures) 14h-17h30



Tarif : 520,83 € HT/ 625,00€ TTC



Référence : REGL2601

Formation possible sur demande

Pour vous inscrire :

[Formation du 1er semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective

OBJECTIFS :

1. Identifier les règles applicables,
2. Classer les normes par ordre de priorité et de risque,
3. Mettre en place une organisation respectueuse de la réglementation tout en recourant aux documents contractuels appropriés (conditions générales de vente, mentions obligatoires, contrats)

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels en activité au sein de services de commercialisation touristique OT ADT CRT



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MODALITES D'EVALUATION

QCM final récapitulatif des objectifs précités.
Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation remis au moment de la formation

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité au sein de services de commercialisation touristique.

MATERIEL DEMANDE :

Disposer d'un PC connecté.
Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PROGRAMME

Introduction

- Définir le cadre légal de la commercialisation pour les OT, ADT et CRT : exhaustivité de l'offre, commercialisation hors zone et respect du droit de la concurrence
- Comprendre ce qu'est un agent de voyages au travers des définitions du forfait touristique, du service de voyage et de la prestation de voyage liée
- Etudier la responsabilité de l'agent de voyages en théorie et au travers de cas pratiques, apprendre les bons réflexes probatoires pour faire face à un litige

Contractualisation

- Etudier le contenu du contrat avec son prestataire et mis en œuvre de la pratique rédactionnelle au travers d'un cas pratique
- Etudier le contenu du contrat avec le client et des obligations précontractuelles
- Les conditions générales de vente : étude des dispositions principales et des clauses abusives à éviter

Focus

- Focus sur le respect du RGPD,
- Focus sur la médiation,
- Focus sur l'activité de commercialisation des hébergements touristiques,
- Focus sur la problématique des places de marché.

Cas pratique et évaluation

- Cas pratiques autour de la pratique des CGV
- QCM final et correction pour faire un bilan des compétences acquises

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

Nous n'avons pas animé de formation dans ce domaine en 2025

Achats/Marchés publics

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être énoncé en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative

Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2025: 15,33/20
(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

FORMATION Piloter la performance de ses achats publics © distanciel

Nouveauté 2026



Construire et structurer son tableau de bord des achats publics

Marchés publics, commandes, gestion des factures, relations avec les fournisseurs, etc.



En distanciel : les 30 novembre et
1^{er} décembre 2026 **Retour**
d'expérience le 8 mars 2027



Durée : 17h30 14h réparties sur 2
journées de 7h : 9h/13h-14h/17h30
Retex : 3h30 9h00-12h30



Tarif : 960,00 € HT/ 1152,00 € TTC (TVA 20%)



Référence : perfmap2601

Formation possible sur demande

Pour vous inscrire :

[Formation du 2nd semestre 2026:](#)
[Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 7 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 14/04/2026

Objectifs

1. Comprendre les enjeux de la nomenclature, de la cartographie des achats et des risques dans le cadre de la commande publique.
2. Construire collectivement ces trois outils pour son agence.
3. Élaborer un plan d'actions pour piloter la mise en œuvre opérationnelle.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge des achats ou amenés à superviser (marchés publics, commandes, gestion des factures, de la relation avec les prestataires/fournisseurs). comptables chargés du paiement, etc.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté et équipé de la suite OFFICE. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et **d'un navigateur récent** pour permettre la formation en distanciel et l'utilisation des logiciels de travail en ligne

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la réglementation générale des marchés publics sinon avoir une pratique dans ce domaine.

MODALITES D'EVALUATION

Quizz récapitulatif des objectifs précités, Envoi d'un questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation. Suivi à 3 mois pour évaluer l'avancement des plans d'actions.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support remis au moment de la formation

Fiches méthodologiques, modèles de nomenclatures, cartographies et plans d'actions

Outils numériques libres : Utilisation de logiciels collaboratifs libres Miro, Mural, , Trello, Excel, PowerPoint,

Se préinscrire sur MURAL :

[En cliquant sur ce lien](#)

Se préinscrire sur Miro :

[Se connecter | Miro | L'espace de travail visuel pour l'innovation](#)

Se préinscrire sur Trello

[En cliquant sur ce lien](#)

Piloter la performance de ses achats publics ©

PROGRAMME

Jour 1 : Nomenclature des achats et cartographie des achats

Séquence 1 (3 heures 30) : Introduction et nomenclature des achats

Comprendre et construire sa nomenclature des achats

- **1ere demi-heure** : Accueil et prise de connaissance jeu de présentation créatif : "Ma plus belle expérience en achat public"
- **1ere heure** : Enjeux de la nomenclature des achats pour les agences de tourisme (messages clés : alignement stratégique, transparence, optimisation des dépenses)
- **2eme heure et fin de séquence** : Atelier collaboratif – Construction de la nomenclature des achats
 - Méthode : Travail en sous-groupes avec la technique du "mind mapping" (outils : paperboard, post-its, logiciel collaboratif Wooclap)
 - Supports : Nomenclatures adaptées au secteur du tourisme.

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie active : alternance d'apports théoriques courts et d'ateliers pratiques
- Outils : Paperboard, post-its, logiciels collaboratifs, études de cas

Séquence 2 (3 heures 30) : Cartographie des achats

Identifier et cartographier ses achats

Contenu :

- **1ere heure**: Présentation des principes de la cartographie des achats (messages clés : segmentation, analyse des dépenses, identification des leviers)
- **2eme heure** : Atelier pratique – Réalisation de la cartographie des achats
 - Méthode : Utilisation d'une matrice SWOT adaptée aux achats + analyse des données réelles des participants (outils : Excel, PowerPoint, logiciels de cartographie)
 - Supports : Grilles d'analyse pré-remplies, exemples de cartographies réussies
- **3eme heure et fin de séquence**: Synthèse collective et partage des cartographies produites par les participants.

Modalités pédagogiques :

- Apprentissage par l'action : les participants travaillent sur leurs propres données
- Outils : Logiciels de cartographie, tableaux Excel, présentations PowerPoint

Piloter la performance de ses achats publics © PROGRAMME (suite)

Jour 2 : Cartographie des risques et plan d'actions

Séquence 3 (3 heures30) : Cartographie des risques

Identifier et prioriser les risques liés aux achats

- **1ere heure** : Enjeux de la cartographie des risques en achat public (messages clés : conformité, gestion des risques, résilience)
- **2eme et 3eme heure** : Atelier collaboratif – Construction de la cartographie des risques
 - Méthode : Utilisation de la méthode AMDEC (Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité) adaptée aux achats
 - Supports : Grilles d'évaluation des risques, exemples de cartographies de risques

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie par projet : les participants identifient les risques spécifiques à leur ADT.
- Outils : Matrices de risques.

Séquence 4 (3 heures 30) : Plan d'actions et clôture

Piloter la mise en œuvre des outils construits

- **1ere heure 1/2:** Atelier – Élaboration d'un plan d'actions pour chaque outil (nomenclature, cartographie des achats, cartographie des risques)
 - Méthode : Utilisation de la méthode SMART (objectifs Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporels)
 - Supports : Modèles de plans d'actions, outils de suivi (tableaux de bord Excel, Trello, etc.)
- **Heure ½ suivante** : Restitution des plans d'actions et feedbacks croisés
- **Fin de séquence et clôture de la formation** : Engagement individuel et collectif, évaluation de la formation

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie réflexive : chaque participant repart avec un plan d'actions personnalisé
- Outils : Tableaux de bord, logiciels de gestion de tâches

Vigilance : Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

Retour d'expérience (+ 3 mois)

Il s'agira de partager les retours d'expérience du groupe

sur l'application des outils (nomenclature, cartographie des achats, cartographie des risques). Identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées. Coconstruire des solutions aux défis communs. S'engager sur des actions concrètes pour les 3 prochains mois.

1. Accueil (9h00 – 9h15)

"Un mot, une image" :

- Chaque participant partage un mot résumant son expérience depuis la formation et une image/icône qui l'illustre (ex : "montagne" pour les défis, "rocket" pour les succès).
- Affichage collectif sur un outil numérique (Wooclap).

2. Tour de Table Express : "Mes 3 Minutes de Gloire" (9h15 – 10h00)

Permettre à chacun de présenter un succès et un défi de manière concise.

Format "Pitch" : Chaque participant dispose de 3 minutes max pour partager :

- Un succès (ex : "Nous avons réduit nos coûts de 10 % grâce à la cartographie des achats").
- Un défi (ex : "La nomenclature est difficile à faire adopter par les équipes").
- Une leçon apprise (ex : "L'implication des équipes est clé")

Modalités pédagogiques : Diaporama collaboratif (PowerPoint partagé) avec des visuels (photos, captures d'écran des outils). Minuteur visible pour respecter le cadre horaire.

3. Atelier Collaboratif : "Cartographie des Succès" (10h00 – 10h45)

Visualiser collectivement les impacts positifs des outils.

Méthode

- **Travail en sous-groupes** (3-4 personnes) :

Classer les succès par thème (ex : économies réalisées, amélioration des processus, gestion des risques).

Support : Tableau Wooclap pré-rempli avec une carte mentale (ex : branches "Économies", "Processus", "Risques").

Couleurs pour catégoriser (ex : vert = économique, bleu = organisationnel).

- **Restitution éclair** : Chaque groupe présente **1 succès marquant** en 2 minutes.

4. World Café Éclair : "Résoudre les Défis Ensemble" (11h00 – 11h45)

Trouver des solutions collectives aux difficultés rencontrées.

3 tables thématiques (les participants tournent toutes les 10 minutes) :

- "Comment faire adopter la nomenclature par les équipes ?" (Animé par un participant ayant réussi cette étape).
- "Quels outils simples pour la cartographie des achats ?" (Focus sur Excel, logiciels gratuits).
- "Comment prioriser les risques sans se décourager ?" (Méthodes AMDEC simplifiées).

Support : Fiches synthèse par table avec des questions clés (ex : "Quels freins ? Quelles solutions testées ?"). Paperboards pour noter les idées.

Synthèse : Un rapporteur par table résume les 2 idées forces en plénière.

Piloter la performance de ses achats publics © PROGRAMME (suite)

Retour d'expérience (+ 3 mois) suite et fin

5. Co-développement : "Mon Défi, Vos Solutions" (11h45 – 12h15)

Aider chaque participant à trouver des solutions personnalisées à son défi.

Travail en plénière en mode co-développement :

- Chaque participant expose un défi personnel (ex : "Je n'arrive pas à finaliser la cartographie des risques").
- Chaque participant (stagiaire) lui propose 1 ou 2 pistes de solution (méthode "1-1-2" : 1 minute d'écoute, 1 minute de réflexion, 2 minutes d'échange).

Support : Grille de solutions SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel) pour formaliser les idées.

Partage en plénière : Les participants partagent leur solution préférée.

6. Clôture : Engagements et Suivi (12h15 – 12h30)

Formaliser les engagements individuels et créer un réseau de suivi.

"Mon engagement pour les 3 prochains mois" :

- Chaque participant écrit sur un post-it une action concrète (ex : "Organiser un atelier avec mon équipe pour valider la nomenclature").
- Affichage collectif sur un tableau "Engagements »

Création d'un groupe de partage :

Proposition d'un groupe WhatsApp/Slack ou d'un tableau Trello partagé pour suivre les progrès.

Calendrier : Point virtuel dans 3 mois pour faire un bilan.

Évaluation à chaud :

3 questions rapides (via Wooclap) :

"Qu'avez-vous retenu de cette matinée ?"

"Quelle solution allez-vous tester en priorité ?"

"Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous l'utilité de cet atelier ?"

Vigilance : Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

LES FORMES JURIDIQUES DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES : CONTRATS COMPLEXES, de la création à l'exploitation

En distanciel

 Faire le bon choix en matière de gestion d'équipements touristiques



Distanciel: 15 et 16 juin 2026
13 et 20 novembre 2026



Durée : 2 jours (14 heures)
en distanciel



Tarif : 750,00 € HT/ 900,00 € TTC



Référence : CTCPX2601 & 02

Pour vous inscrire :

[Formation du 1er semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Formation possible sur demande

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

Objectifs

1. Connaître les différentes formes juridiques de gestion des équipements touristiques,
2. Connaître les modalités juridiques et évaluer leur impact sur un projet touristique (régie, concession, affermage etc.)
1. Justifier ses choix de gestion des équipements (bail commercial, cession, location etc.)
2. Comprendre la réalité juridique et objective des "hébergements insolites"
3. Appréhender la régie intéressée comme modalité juridique de gestion
4. Négocier une délégation de service public (DSP)

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

PUBLIC

Tout professionnel souhaitant comprendre les choix politique et juridiques d'une collectivité face à un projet touristique.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS expérience de projets touristiques en lien avec une ou plusieurs collectivités territoriales (Communes, intercommunalités, Départements...)

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

PROGRAMME

1ere demi-journée

Introduction aux formes juridiques de gestion des équipements touristiques

- Aborder les formes juridiques de gestion et les équipements touristiques,
- Comprendre ce qu'est « un montage juridique » (Définition, enjeux, étapes).
- Appréhender les entreprises publiques locales (EPL)

Connaître les modalités juridiques et leurs impacts sur un projet touristique

- Distinguer les avantages/inconvénients de chacun des montages juridiques,
- Identifier les modes de gestion,
- Prendre en compte le portage immobilier,
- Comprendre le rôle des EPL,
- Comprendre le rôle des EPL dans le tourisme

2eme demi-journée

Construire un raisonnement pour éclairer son choix politique

- Appréhender la gestion d'un projet touristique
- Savoir distinguer la cession et la location d'équipements touristiques
- Clarifier les enjeux de la cession et la location d'équipements touristiques
- Comprendre le bail commercial
- Connaître les modalités de sélection de l'opérateur économique
- Identifier les contrats pour une gestion d'initiative privée
- Distinguer un Appel à Projet (AAP) et une Manifestation d'Intérêts AMI) pour chercher un opérateur
- Tirer les conséquences au vu du cas pratique
- Faire le bilan de ses connaissances

PROGRAMME (suite)

3eme demi-journée

Etude de cas sur les hébergements « insolites »

- Mesurer l'état de forme de chacun des participants
- Comprendre l'intérêt de réaliser une veille dédiée et la partager pour la mémoriser
- Comprendre la réalité juridique et objective des "hébergements insolites"
- Identifier les questions que posent ce type de projet
- Identifier les questions que posent ce type de projet
- Savoir analyser une aide d'Etat
- Lister les financements possibles pour l'opérateur
- Rechercher les types de contrats pour occuper le foncier d'une commune
- Comment combiner occupation et subvention publique ?

4eme demi-journée

Etude de cas sur la régie intéressée

- Lister les financements possibles pour l'opérateur
- Rechercher les types de contrats pour occuper le foncier d'une commune
- Comment combiner occupation et subvention publique ?
- Appréhender la régie intéressée comme modalité juridique de gestion
- Appréhender la régie intéressée
- Comprendre les enjeux de la régie intéressée

Etude de cas sur une DSP

- Passer une concession (DSP) : les enjeux
- Savoir négocier une DSP et les bonnes pratiques

EVALUATION

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2025: 16,14/20
(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)


CLASSEMENT DES MEUBLES

En distanciel

 Se former aux inspections ou se tenir à jour pour les organismes de classement

 **distanciel** : 18 et 19 mai 2026
08 et 09 octobre 2026

 **Durée** : 2 demi-journées (7 heures)
13h30/17h00

 **Tarif** : 390,00 € HT/ 468,00 € TTC

 **Référence** CMT2601&02

Formation possible en présentiel ou distanciel sur demande

Objectifs

1. Comprendre et utiliser les principes essentiels du classement de meublés,
2. Maîtriser les référentiels et les appliquer,
3. Maîtriser les outils de classement,
4. Connaître l'organisation exigée pour les organismes de contrôle

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Personnes souhaitant se préparer aux exigences du classement des meublés de tourisme



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Connaître les différents types d'hébergement et en particulier celui des meublés

Pour vous inscrire :

Formation possible sur demande

Formation du 1^{er} semestre : Cliquer ici

Formation du 2nd semestre : Cliquer ici

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net



Sous réserve de 4 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 26/12/2024

SUPPORT DE FORMATION

Support de formation remis au moment de la formation :

- Documentation réglementaire concernant le classement des meublés,
- Recueil des documents techniques nécessaires au classement accompagné des annexes I à IV,
- Focus sur les points sensibles (critères aux statuts changeants)

MATERIEL DEMANDE

Être muni d'une calculatrice. Pour la formation en distanciel être muni d'un Pc connecté et équipé pour la visio.

MODALITÉS D'EVALUATION

Objectifs 1,2,3 et 4 : QCM récapitulatif

Objectifs 2 et 3 : Etude de cas

Questionnaires d'autoévaluation

à chaud et à froid.

SEQUENCEMENT Apports théoriques Ila 1ere demi-journée
Etude de cas sur un classement de meublés
Echanges sur l'organisation et la procédure d'agrément la 2nde demi-journée

Programme

1ere demi-journée

Introduction

- Le contexte réglementaire en vigueur
- L'évolution du classement des meublés de tourisme

Organisation et procédures

- Modalités de classement,
- Présentation des outils : tableaux de classement, guide, rapport et grilles de contrôle, décision de classement

Les critères de classement

- Modalités de notation
- Analyse des critères de classement, partie I

2eme demi-journée

Les critères de classement suite

- Analyse des critères de classement, partie II

Etude de cas

L'organisation des organismes de contrôle

- Procédure à mettre en place

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à postériori en raison de l'actualité juridique et/ou législative.

ILS VOUS EN PARLENT

"La formation est bien construite. Le formateur est à l'écoute et bon pédagogue, illustrant ses propos par des cas pratiques. » 2021, Rémi S. Essonne Tourisme

« Etude de cas très utile et très réaliste. Beaucoup de points abordés avec des explications claires et précises pour chaque point » 2021, Elodie P. Yonne tourisme

« Une formation au plus près de la réalité opérationnelle » 2023 Rémi D. Landes attractivité

Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2025: 17,26/20

(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES : MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE ET FISCAL

En distanciel



En distanciel **1ere session** les
15,16,22,23 juin 2026

2nde session les 16,17,23,24
novembre 2026



Durée : 4 après-midis de 3h30
(14 heures) 14h-16h30



Tarif : 700,00 € HT/ 840,00 € TTC



Référence : HEB2601 & 02

Pour vous inscrire :

Formation possible sur demande

[Formation du 1er semestre : Cliquer ici](#)

[Formation du 2nd semestre : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 28/08/2025



**Maîtriser le cadre juridique et fiscal applicable aux meublés et
chambres d'hôtes afin d'accompagner les porteurs de projet et les
guider dans leurs choix**

Objectifs

1. Pouvoir accompagner les porteurs de projet et loueurs présents sur son territoire sur les principaux choix juridiques et fiscaux liés à la création de chambres d'hôtes et/ou de meublés de tourisme
2. Identifier d'éventuelles difficultés afin de conseiller le recours à un professionnel du droit ou du chiffre si nécessaire.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

La formation s'adresse en priorité aux techniciens et référents des pôles ingénierie/développement des ADT/CDT dans leur tâche d'accompagnement des porteurs de projets



Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Expérience dans l'accompagnement des porteurs de projets ou connaissances de base en gestion.

MODALITES D'EVALUATION

Qcm
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

- Au moment de la formation, diffusion d'un support commenté avec une partie théorique détaillée,
- Une annexe des textes juridiques et fiscaux
- De nombreux cas pratiques réels anonymisés.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Les méthodes et moyens pédagogiques

La prestation alterne présentation orale, vidéoprotection et temps d'échanges. A la fin de chaque partie, sont présentés des cas réels mais anonymisés. Les participants peuvent soumettre un cas qui a posé problème.

La formation favorise l'intelligence collective avec des cas pratiques à résoudre de façon collective. La formation favorise la discussion pour permettre à chacun de poser ses questions.

PROGRAMME

Première demi-Journée

Introduction et tour de table (30 minutes)

1. Le meublé de tourisme (Deux heures)

- le cadre juridique : définition, déclaration, enregistrement et réglementation locale, classement en étoiles, contrat et état descriptif,
- le choix du statut juridique et les démarches associées : le particulier, l'entrepreneur individuel immatriculé au RCS (micro-entrepreneur...) et la société
- la couverture et les cotisations sociales du loueur de meublé : le régime micro-social, le régime standard, la situation des dirigeants de société
- cas pratiques « meublé de tourisme »

2. La chambre d'hôtes (une heure)

- le cadre juridique : définition, déclaration en mairie, affichage des prix...
- le choix du statut juridique et les démarches associées : le particulier, l'entrepreneur individuel immatriculé au RCS (micro-entrepreneur...) et la société.
- La couverture et les cotisations sociales du loueur de chambre d'hôtes : le régime micro-social, le régime standard, la situation des dirigeants de société...
- cas pratiques « chambres d'hôtes »

Deuxième demi-journée

3. Les situations particulières (une heure et demi)

- les formules combinées et hybrides meublé de tourisme/chambre d'hôtes
- les alternatives : les chambres chez l'habitant et les auberges collectives
- l'hébergement insolite
- les statuts spécifiques : les exploitants agricoles, les conjoints
- le cumul avec une autre activité : fonctionnaires, salariés, indépendants, retraités...
- les demandeurs d'emploi, les démissionnaires et le dispositif ACRE
- cas pratiques, dont cas particuliers soumis par les participants

4. Les réglementations applicables (deux heures)

- l'urbanisme et la construction : destination/usage, autorisation d'urbanisme...
- les règles d'habitation : décence, détecteurs, chaudières/cheminées, assainissement...
- le classement ERP : sécurité incendie, accessibilité...
- les équipements : lits, aires de jeux,
- la table d'hôtes et les licences boissons
- les piscines et les bains à remous
- les prestations annexes : vélos, activités de bien être...
- la protection du consommateur : information, publicité...

Troisième demi-journée

5. La fiscalité des revenus (deux heures)

- le régime micro et le bénéfice réel
- le passage du régime micro au réel et inversement
- les exonérations fiscales
- le régime fiscal LMNP/LMP et ses conséquences
- les déclarations fiscales
- cas pratiques « IRPP/IS »

6. La TVA (une heure et demi)

- l'exonération et l'assujettissement à la TVA
- les prestations para hôtelières
- la franchise en base de TVA
- les taux de TVA applicables
- le régime simplifié et le régime normal
- cas pratiques « TVA »

Quatrième demi-journée

7. Les montages juridiques immobiliers (une heure et demi)

- la société civile immobilière : création, fonctionnement, fiscalité
- la SARL de famille : création, fonctionnement, fiscalité
- les autres montages
- le financement du projet
- cas pratique « SCI/SARL de famille »

8. Les autres taxes (une heure)

- la taxe foncière
- la CFE, la taxe d'habitation et les dégrèvements
- les redevances SACEM/SPRE
- la taxe de séjour
- l'impôt sur la fortune immobilière
- la taxation des plus-values
- cas pratiques « autres taxes »

9. Les principales obligations fiscales (une demi-heure)

- le compte bancaire
- la facturation
- les registres du régime micro
- la comptabilité : logiciel, fichier...

10. Les risques de contentieux et de litiges (une demi-heure)

- les contentieux fiscaux : revenu, TVA...
- les contentieux administratifs : urbanisme, ERP, ...
- les contentieux sociaux : affiliation, caisses sociales, salariés...
- les contrôles DGCCRF : sécurité, réglementation...
- les litiges clients : réservation, annulation, médiation...
- les assurances

Synthèse et évaluation

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

DROIT FISCALITE ET REGLEMENTATION

- *Journées d'actualité*

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être énoncé en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative

Note annuelle 2025 donnée par les participants : **14,92/20**
Moyenne réalisée sur l'ensemble des formations juridiques animées en 2025

Journée d'actualités en urbanisme

 Veille juridique en urbanisme



Distanciel : Lundi 7 et mardi 8 décembre 2026



Durée : 2 demi-journées (7 heures) 14h/17h30



Tarif : 521,00 € HT/ 625,20 € TTC



Référence : majurba2601

Pour vous inscrire :

[journée du 2nd semestre: Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 24/06/2025

Objectifs

1. Se mettre à jour en matière d'actualité des textes réglementaires en urbanisme : Loi ZAN, hébergements légers de loisirs , camping.
2. Se mettre à jour en matière d'actualité jurisprudentielle concernant l'urbanisme : urbanisme et aménagement du territoire, sites et itinéraires, plans de déplacement parcours de santé

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Chargés de missions du pôle ingénierie et développement, chargés de développement économique au sein d'une structure départementale **désireux de se mettre à jour leurs connaissances en urbanisme**



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de l'urbanisme ou avoir une pratique dans ce domaine.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Un support de formation est remis au moment de la formation : Textes et attendus cités

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

PROGRAMME

En fonction de l'actualité, Le formateur revient pendant la journée sur l'actualité législative, réglementaire et la jurisprudence en matière d'urbanisme

- Nouveaux textes législatifs et réglementaires : décrets, lois, ordonnances, circulaires,
- Jurisprudence : décisions de justice récentes en relation avec l'urbanisme et le tourisme
- Questions/réponses

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

Note annuelle 2025 donnée par les participants : **16,33/20**

Moyenne réalisée sur l'ensemble des formations juridiques animées en 2025

Marchés publics : Actualités juridiques en lien avec le tourisme **En distanciel**

 Veille juridique des marchés publics



Distanciel : Dates à venir



Durée : 2 demi-journées (7 heures) 13h-16h30



Tarif : 521,00 € HT/ 625,20 € TTC



Référence : mapactua2501

Pour vous inscrire :

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

Se mettre à jour sur :

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 23/08/2024

1. L'actualité juridique des marchés publics : nouveaux textes, marché de l'innovation, simplification des marchés publics
2. L'actualité jurisprudentielle des marchés publics : décisions de justice

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Personnes en charge des procédures de marchés ou des achats non formalisés, responsables de services achats, comptables chargés du paiement.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PROGRAMME

En fonction de l'actualité, Le formateur revient pendant la journée sur l'actualité législative, réglementaire et la jurisprudence en matière de marchés publics

- Nouveaux textes législatifs
- Dernières jurisprudences en lien avec le tourisme : hébergement de plein air, de loisirs,
- Questions/réponses

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la réglementation générale des marchés publics ou avoir une pratique dans ce domaine.

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE


Un support de formation est remis au moment de la formation : Textes et attendus cités

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

Note annuelle 2025 donnée par les participants : **13,50/20**
Moyenne réalisée sur l'ensemble des formations juridiques animées en 2025

Journée d'actualités : LOI LEMEUR Régulation des meublés de tourisme, les évolutions juridiques et fiscales © En distanciel

 **La loi de régulation des meublés** de tourisme à l'échelle locale promulguée **fin novembre 2024** a modifié le cadre d'exercice de l'activité : outils de régulation à disposition des collectivités locales, exigences en matière de décence énergétique, enregistrement national de tous les meublés de tourisme et des résidences principales louées ponctuellement...



Distanciel : 9 et 10 novembre 2026



Durée : 2 demi-journées de 3h30 chacune (7 heures) 9h00-12h30



Tarif : 346,67€ HT/ 416,00 € TTC



Référence : LEMEUR2601

PREINSCRIPTION :

9 et 10 novembre 2026 : [Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 13/04/2026

Objectifs

Permettre au participant de mettre à jour ses connaissances en matière de régulation des meublés

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

La formation s'adresse en priorité aux techniciens et référents des pôles ingénierie/développement des ADT/CDT dans leur tâche d'accompagnement des porteurs de projets et loueurs présents sur leur territoire

PRÉ-REQUIS

Expérience dans l'accompagnement des porteurs de projet ou connaissances de base en gestion des meublés



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

MODALITES D'EVALUATION

un formulaire d'évaluation contenant un exercice est distribué aux participants afin de vérifier les acquis. **Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,**

SUPPORT PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur un support de formation remis à chaque participant. Il comprend une partie théorique détaillée, les textes juridiques et fiscaux de référence sont présentés en parallèle.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

MOYENS PEDAGOGIQUES

La prestation alterne présentation orale, vidéo-projection et temps d'échanges.

PROGRAMME ©

DEMI JOURNEE n° 1 :

Introduction et tour de table

Partie 1 : MEUBLE DE TOURISME, LE CADRE GENERAL (1h30)

Définition légale

- Logement meublé à usage exclusif du locataire
- Clientèle de passage qui n'y élit pas domicile
- Location à la journée, à la semaine ou au mois
- Exemple de ce qui est et n'est pas un meublé
- Différence meublé et co-living ou chambres

Démarches administratives

- Déclaration en mairie et exception (cerfa)
- Résidences principales définition
- Enregistrement dans les communes concernées
- Mise en place du téléservice national
- Numéro SIRET et statut du loueur

Partie 2 : REGLEMENTATION ET LOI LE MEUR (1h30)

Changements liés à la loi LE MEUR

- Présentation de l'API meublé dans les communes avec le N° - loi SREN
- N° d'enregistrement pour tous les meublés
- Extension et précision changement usage, modifications PLU, et inclusion des personnes morales dans les règles d'autorisation de CU
- Les règlements de copropriété doivent se positionner sur la possibilité de locations de courte durée
- Obligation d'informer le syndic sur la location courte durée
- Délibération possible pour abaisser la location des résidences principales entre 120 et 90 jours
- DPE pour les meublés de tourisme selon cas de régulation
- Interdiction de louer des meublés visés par un arrêté de sécurité ou insalubrité

Autres points de réglementation

- sécurité, décence...

Classement en étoiles

- procédure de classement
- organismes de classement
- avantages du classement et transition vers la fiscalité

DEMI JOURNEE n°2

Partie 1 : FISCALITE ET COTISATIONS SOCIALES (1h30)

Fiscalité des revenus et des plus-values

- catégorie fiscale et régime micro/réel
- exonérations fiscales
- régime LMP/LMNP et conséquences

Cotisations sociales du loueur

- statut juridique, affiliation : URSSAF/MSA, conditions et seuil
- calcul des cotisations sociales
- couverture sociale du loueur : maladie, retraite...

TVA

- Assujettissement versus exonération de TVA
- Franchise en base de TVA
- Taux de TVA et déclaration
- Facturation électronique
- Lutte contre la fraude et contrôles

Partie 2 TAXE DE SEJOUR ET AUTRES TAXES (1h30)

AUTRES TAXES

Taxe d'aménagement

Taxe foncière : mode de calcul, exonérations possibles

CFE : mode de calcul, conditions de l'exonération, dégrèvement possible

Taxe d'habitation

Taxe de séjour

- taxe au réel ou forfaitaire, catégories, taxe additionnelle, exemptions
- Mode de collecte : par le loueur, par les plateformes (Delta/Occitan...)

Coté taxe de séjour et régulation des meublés

- La taxe de séjour des meublés classés et non classés
- Parts additionnelles à la taxe de séjour ?
- Modification des affectations de la taxe de séjour ?
- Poursuite de Faritas ?

CONCLUSION

les évolutions issues de la loi de finances et les questions en suspens

DROIT FISCALITE ET REGLEMENTATION


- **Formations en droit d'auteur et droit du numérique**

2026	1 ^{er} semestre	2 nd semestre
Droit d'auteur et image	2 juin	13 octobre
E-tourisme Aspects juridiques	9 juin	8 octobre
Mettre en œuvre le RGDPD et le DPO	16 juin	15 octobre
IA	23 juin	6 octobre


DROIT D'AUTEUR ET DROIT A L'IMAGE

 garantir la sécurité juridique de vos contenus et projets

 **En distanciel** : le 2 juin ou 13 octobre 2026

 **Durée** : 1 demi-journées (3h30) 13h30/17h00

 **Tarif** : 325,00 € HT/390,00 € TTC

 **Référence** : Droitim2601&02

Pour vous inscrire :

[Demi-journée du 2 juin 2026 : Cliquer ici](#)

[Demi-journée du 1^{er} octobre 2026 : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 0615525315

Mail : contact@tourisme-competences.net

OBJECTIFS :

1. Comprendre le droit d'auteurs et droit à l'image
2. Eviter les risques de contrefaçon
3. Valoriser votre photothèque et vos fonds documentaire
4. Savoir utiliser les contrats types ADN TOURISME

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 06/10/2025

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Tout public



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation Power point et modèles de contrats remis au moment de formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des objectifs précités
Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid

PROGRAMME DE FORMATION

- I Principes de base du droit d'auteurs et droit à l'image
- II Les droits des photographes et autres producteurs de contenus
- III Les risques en cas de non-conformité
- IV Les droits attachés à une photothèque
- V Contenus fournis par des prestataires touristiques
- VI Mise à disposition de contenus à des tiers
- VII Les modèles de contrats proposés par ADN Tourisme



"Dispensée par un professionnel qui maîtrise le sujet »

2023, Caroline K, ADT ALSACE

« L'intervenant, qui est un vrai avocat dans le secteur et qui maîtrise les dossiers tourisme. »

2023, Marie P, Calvados attractivité



vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,


Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2023: 17,20/20

(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

E-tourisme, aspects juridiques

 Maitriser les règles et les fondamentaux juridiques de l'e-tourisme

 **En distanciel** : 9 juin ou 8 octobre 2026

 **Durée** : 1 demi-journées (3h30)
13h30/17h00

 **Tarif** : 325,00 € HT/390,00 € TTC

 **Référence** : Etaj2601 & 02

Pour vous inscrire :

[Demi-journée du 9 juin 2026 : Cliquer ici](#)

[Demi-journée du 8 octobre 2026 : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 0615525315

Mail : contact@tourisme-competences.net

OBJECTIFS :

1. Evaluer la conformité de son site web,
2. Définir un parcours utilisateur en ligne conforme aux exigences légales,
3. Maîtriser les règles de la communication / marketing digital

Sous réserve de 6 participants
Version 1 du 31/10/2023

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC Toute personne intervenant sur un environnement numérique (site web, application mobile etc.)



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre la formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation transmis au moment de la formation : PowerPoint commenté, exercices et cas pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

Objectif 1. Grille d'audit d'un site web,

Objectif 2. Appréciation critique d'un site web,

Objectif 3. Analyse critique de mails de prospection commerciale (benchmark)

Questionnaires d'autoévaluation à chaud et à froid.

PROGRAMME

I Les spécificités juridiques du e-tourisme,

II Les mentions légales d'un site web ou une application mobile,

III Le droit des cookies,

IV Le "parcours client" achat / location / réservation et CGV,

V La prospection commerciale - Opt In Opt out,

VI Gestion des avis et commentaires

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,


Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2023: 17/20

(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

METTRE EN OEUVRE LE RGPD et le DPO

 Mieux comprendre et piloter la protection de ses données.

 **En distanciel** : 16 juin ou 15 octobre 2026

 **Durée** : 1 demi-journées (3h30)
13h30/17h00

 **Tarif** : 325,00 € HT/390,00 € TTC

 **Référence** : rgpd2601 & 02

Pour vous inscrire :

[Demi-journée du 16 juin 2026 : Cliquer ici](#)

[Demi-journée du 15 octobre 2026 : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 0615525315

Mail : contact@tourisme-competences.net

OBJECTIFS

1. Comprendre le RGPD
2. Assurer sa conformité au RGPD
3. Anticiper et réagir à un contrôle Cnil
4. Répondre aux demandes des personnes concernées

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 24/06/2025

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne traitant des données



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour faire cette formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

MODALITES D'EVALUATION

QCM d'évaluation reprenant les objectifs précités, corrigé en séance par le formateur afin de faciliter les éventuelles questions complémentaires.

Questionnaires d'autoévaluation à chaud et à froid.

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation transmis au moment de la formation : PowerPoint commenté, exercices et cas pratiques.

PROGRAMME DE FORMATION

- I Les grands enjeux du RGPD
- II Les risques particuliers pour le mode du tourisme
- III Le rôle du DPO
- IV L'information des personnes et les politiques de confidentialité
- V Le recours à des prestataires extérieurs (sous-traitants)
- VI La durée de conservation VII droit des personnes (droit d'accès, rectification, ...)
- VIII Sécurité et analyse d'impact

Note donnée par les participants à la formation réalisée en 2023: 18,33/20


(moyenne des notes attribuées par les stagiaires ayant répondu aux questionnaires post-formation)

CADRE JURIDIQUE DE L'IA DANS LE TOURISME ©

 Encadrer juridiquement sa pratique de l'IA

Nouveauté 2026

 **En distanciel** : 23 juin ou 6 octobre 2026

 **Durée** : 1 demi-journées (3h30)
13h30/17h00

 **Tarif** : 350,00 € HT/420,00 € TTC

 **Référence** : Regia2601&02

Pour vous inscrire :

[Demi-journée du 23 juin 2026 : Cliquer ici](#)

[Demi-journée du 06 octobre 2026 : Cliquer ici](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 0615525315

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 24/06/2025

OBJECTIFS

1. Comprendre le règlement (UE) 2024/1689 sur l'IA (également désigné « AI Act »)
2. Identifier et analyser les principaux usages de l'IA dans le secteur du tourisme

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Toute personne intéressée par l'IA



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation transmis au moment de la formation : PowerPoint commenté, exercices et cas pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

QCM d'évaluation reprenant les objectifs précités, corrigé en séance par le formateur afin de faciliter les éventuelles questions complémentaires.

Questionnaires d'autoévaluation à chaud et à froid.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour faire cette formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé d'une caméra, d'un micro et d'un navigateur récent pour permettre la formation en distanciel.

vigilance: Des décalages peuvent se produire entre ce qui peut être dit en salle par le formateur et les contenus des textes législatifs conventionnels ou réglementaires publiés à posteriori en raison de l'actualité juridique et/ou législative,

PROGRAMME DE FORMATION ©

Introduction

- Présentation du règlement (UE) 2024/1689 sur l'IA
- Calendrier d'entrée en application,
- Premiers enjeux juridiques soulevés.

Cadre légal applicable : focus sur l'AI Act

- Architecture du règlement : distinction entre un système d'IA et un modèle d'IA,
- Classification des risques,
- Qualification des opérateurs : fournisseur, déployeur, etc.
- Autorités compétentes et régime de sanctions.

Présentation des obligations selon le niveau de risque découlant de l'AI Act

- Interdiction des systèmes d'IA à risque inacceptable
- Obligations applicables aux systèmes d'IA à risque élevé
- Obligations de transparence pour certains systèmes d'IA (chatbots, deepfakes, etc.)
- Obligations allégées pour les systèmes d'IA à risque minime
- Obligation commune : obligation de maîtrise de l'IA

Le cas particulier de l'IA dans le secteur du tourisme

- Cartographie des usages de l'IA dans le secteur du tourisme
- Enjeux juridiques particuliers : confidentialité, protection des données personnelles (RGPD), risque de contrefaçon

Conclusion

#INTELLIGENCE ARTIFICIELLE et outils génératifs

Concilier IA et pratiques professionnelles

Pas de formations en la animées en 2025

Intégrer les outils d'intelligence artificielle dans la pratique des collaborateurs ©

Nouveauté 2026



En présentiel: **Sur demande**



Durée : 2 journées (14 heures)
9h-17h



Tarif : sur devis



Référence : IAPRAC2601



Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Formation réservée aux équipes



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre la formation



MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté **haut débit équipé de la suite office et de copilot 365**

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire préalable d'évaluation des besoins avant formation portant sur les usages et attentes de chacun

Evaluation Qualiopi

1ere journée questionnaire en salle basé sur l'atteinte des objectifs opérationnels

2nde Journée, remplissage d'une grille par le formateur pour chaque collaborateur

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Evaluation des acquis

Un questionnaire d'évaluation des acquis sera envoyé aux participants à 3 mois pour mesurer leur qualité de vie au travail

SUPPORT PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur un support de formation remis à chaque participant.





Journée collaborative

Objectifs

- Comprendre les usages et les limites de Microsoft Copilot,
- Explorer et expérimenter Copilot dans Outlook, Word, Excel, Teams et PowerPoint,
- Structurer des demandes pour obtenir des résultats pertinents,
- A partir de cas concrets remontés par les collaborateurs, liés aux missions de l'ADTV, identifier ensemble des terrains d'utilisation de l'IA
- Commencer à réfléchir à l'intégration de Copilot dans son organisation quotidienne pour faciliter son travail et celui des autres

Déroulé de la journée

Matinée

- Introduction et présentation de l'équipe (qui fait quoi ?)
- Retour sur les attentes et le questionnaire transmis en amont de la formation
- Introduction à l'IA générative et à Copilot
- Prise en main : principes de "prompting" et bonnes pratiques
- Usages dans Word et Outlook : rédaction, synthèse, relecture, gestion des mails

Après-midi

- Usages dans Excel et PowerPoint : analyse de données, création de tableaux, présentations automatiques
- Usages dans Teams : résumés de réunion, suivi de projet collaboratif
- **Atelier pratique collective** à partir d'un cas concret sélectionné ensemble : *Créer un livrable type pour l'ADTV avec Copilot* (ex. tableau de suivi, note stratégique, présentation touristique)
- **Temps individuel** : Faire son journal de bord de l'IA (dresser un premier bilan de sa journée entre ses attentes préalables et les perspectives de travail offertes par la pratique des nouveaux outils)



Journée d'accompagnement

Au travers du suivi individuel de chacun : Permettre au collaborateur de revenir sur sa pratique pour constituer avec lui sa boîte à outils IA

Objectifs Identifier et personnaliser des tâches à automatiser

- Identifier les tâches sans valeur ajoutée déléguables à l'IA
- Choisir avec lui des agents ou des assistants virtuels IA les mieux adaptés à sa pratique



Modalités pédagogiques

En salle

- Créations d'ateliers personnalisés par petits groupes : mise en pratique de Copilot sur leurs propres documents et projets
- Résolution de cas concrets remontés par les participants (réalisation de notes, tableaux, supports de communication, etc.)
- Restitution collective : retour d'expérience, bonnes pratiques, recommandations pour la suite
- Restitutions individuelles : Journal de bord, entretiens,

En individuel

Les intervenants se baseront sur le modèle de la formation en afest (formation en situation de travail) pour construire avec le collaborateur des modélisations d'IA en poste,

Les nouveaux enjeux du territoire

Nouveauté 2026

Travailler la robustesse et la durabilité de son territoire **Stratégie**

Fortifier son territoire pour faire face aux défis

Nouveauté 2026



En distanciel, jeudi 13 novembre 2026



Durée : 7h



Tarif : 416,67 € HT / 500,00 € TTC



Référence : Rob2601

Pour s'inscrire :

[Cliquer sur le lien](#)

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

1. Comprendre les concepts clés (robustesse, résilience, santé commune etc.)
2. Analyser les fragilités, les dépendances et leur impact
3. Intégrer le rôle des institutions et identifier les leviers d'action
4. Anticiper les risques et opportunités (signaux faibles, crises etc.) et mettre en place des scénarii prospective

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Salariés des ADT, CRT, collectivités territoriales, acteurs institutionnels du tourisme.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté **équipé d'un micro et d'une caméra**

MODALITES PEDAGOGIQUES

En distanciel :

- Session 1 – 13 novembre 9h-13h/14-17h30

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire préalable d'évaluation des besoins avant formation portant sur les usages et attentes de chacun

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur un support de formation remis à chaque participant.

Apports théoriques, Quiz, Cartographie systémique, Etudes de cas concrets, Mises en situation, Echanges, Partage d'expériences, Débat mouvant, World café, ...
Supports pédagogiques : Diapositives, Fiches outils (cartographie, tableaux de bord,..), cartes interactives
Documentation : Guide stagiaire, fiche outils

En distanciel (sur 7 heures)

1. Comprendre les concepts clés

- Différencier **robustesse**, résilience, pérennité et santé commune.
- Identifier les liens entre santé territoriale, santé des organisations et durabilité.

2. Analyser les fragilités, les dépendances et les impacts

- Cartographier les vulnérabilités économiques, sociales, environnementales et organisationnelles de la destination.
- **Identifier les impacts des transitions** (climatique, sociale, économique) sur l'activité et le territoire.

3. Intégrer le rôle des institutions

- Comprendre les responsabilités des acteurs institutionnels et leur influence sur la robustesse et la pérennité de sa structure,
- **Identifier les leviers d'action institutionnels** et leur articulation avec les missions de l'OGD.


4. Anticiper les risques et opportunités

- Mettre en place des outils et méthodes pour détecter les signaux faibles et anticiper les crises.
- Élaborer des **scénarios d'évolution** pour préparer des réponses adaptées.

Travailler la robustesse et la durabilité de son territoire

Fortifier son territoire pour faire face aux défis

 **En présentiel** à la demande
Retex en option

 **Durée** : 2 heures en distanciel +
14 heures en présentiel

 **Tarif** : Sur devis

 **Référence** : Rob26intra

Chez vous en intra

Nouveauté 2026

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

1. Comprendre les concepts clés (robustesse, résilience, santé commune, etc.)
2. Analyser les fragilités, les dépendances et leur impact
3. Intégrer le rôle des institutions et identifier les leviers d'action
4. Anticiper les risques et opportunités (signaux faibles, crises etc.) et mettre en place des scénarii prospective
5. Définir et prioriser des leviers d'attractivité durable
6. Construire une feuille de route stratégique
7. Développer une posture professionnelle adaptée

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Salariés des ADT, CRT, collectivités territoriales, acteurs institutionnels du tourisme.



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté **équipé d'un micro et d'une caméra**

MODALITES PEDAGOGIQUES

En distanciel :

- Session 1 – 13 novembre 9h-13h/14-17h30

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire préalable d'évaluation des besoins avant formation portant sur les usages et attentes de chacun

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

SUPPORT PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur un support de formation remis à chaque participant.

Apports théoriques, Quiz, Cartographie systémique, Etudes de cas concrets, Mises en situation, Echanges, Partage d'expériences, Débat mouvant, World café, ...
Supports pédagogiques : Diapositives, Fiches outils (cartographie, tableaux de bord,...), cartes interactives
Documentation : Guide stagiaire, fiche outils

En distanciel (2 heures)

Comprendre les concepts clés

- Différencier robustesse, résilience, pérennité et santé commune.
- Identifier les liens entre santé territoriale, santé des organisations et durabilité.

En présentiel durant les deux jours (avec mise en place d'ateliers pratiques)

Jour 1

1. Analyser les fragilités, les dépendances et les impacts

- Cartographier les vulnérabilités économiques, sociales, environnementales et organisationnelles de la destination.
- Identifier les impacts des transitions (climatique, sociale, économique) sur l'activité et le territoire.

2. Intégrer le rôle des institutions

- Comprendre les responsabilités des acteurs institutionnels et leur influence sur la robustesse et la pérennité de sa structure,
- Identifier les leviers d'action institutionnels et leur articulation avec les missions de l'OGD.

3. Anticiper les risques et opportunités

- Mettre en place des outils et méthodes pour détecter les signaux faibles et anticiper les crises.
- Élaborer des scénarios d'évolution pour préparer des réponses adaptées.

Jour 2

4. Définir et prioriser des leviers d'attractivité durable

- Identifier les leviers de développement touristique et territorial compatibles avec la pérennité et la transition.
- Concilier attractivité de la destination et qualité de vie des habitants, équilibre écologique et dynamique économique

5. Construire une feuille de route stratégique

- Définir des priorités d'action concrètes intégrant transition, pérennité et attractivité.
- Déterminer des indicateurs de suivi pour évaluer l'impact des actions et ajuster la stratégie.

6. Développer une posture professionnelle adaptée

- Piloter le changement et mobiliser les parties prenantes internes et externes.
- Communiquer efficacement auprès des élus, institutions, professionnels et habitants.



Dresser la fresque du tourisme ©

Comprendre les enjeux de transformation du territoire et passer à l'action.



En présentiel



Durée : 3h30, coaching en option



Tarif : Sur devis



Référence : fresto2601

Chez vous en intra

Nouveauté 2026

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

1. Comprendre la dimension systémique du Tourisme,
2. Appréhender les interactions entre les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pour le secteur du Tourisme,
3. Initier une réflexion prospective sur la transformation et l'adaptation du secteur et de son entreprise / organisation / métier.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels et futurs professionnels du tourisme, porteurs de projet: petits porteurs et porteurs de projet expérimentés,



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel n'est demandé pour suivre

MODALITES D'EVALUATION


Questionnaires avant et après formation
Evaluation en salle

En option, possibilité de mettre en place un suivi coaching

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de la formation remis au moment de la formation sauf jeu de cartes



Programme		Travaux pratiques / livrables
<p>Demi-journée en présentiel</p>	<p>Introspection Réflexion autour de la Raison d'être du Tourisme</p>	<p>Fresque du tourisme créée par les participants + debriefing à chaud</p> 
	<p>Reconstitution du système touristique et de ses enjeux Utilisation des 34 cartes pour visualiser les interactions, enjeux, impacts et risques du XXIème siècle</p>	
	<p>Mise en situation pour son organisation : cartographie des enjeux et leviers d'action pour son activité</p>	
	<p>Prospective Idéation : à partir d'un texte d'utopic'fiction, construction d'un tourisme désirable et des axes d'action associés pour son propre métier/sa structure (adaptable selon le souhait du commanditaire/client)</p>	
<p>Option 1 COACHING</p> <p>1 journée</p> <p>¾ h par personne formée à la fresque</p>	<p>Objectif poursuivi: Mieux comprendre l'inclusion de son projet dans le tourisme de son territoire et à l'international</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre confiance en soi • Dimensionner son projet
<p>Option 2 COACHING en équipe</p> <p>1/2 journée en présentiel</p>	<p>Objectif poursuivi: Mieux comprendre l'inclusion de son projet dans le tourisme de son territoire et à l'international et l'inscrire dans une dynamique d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre confiance en soi • Dimensionner son projet • S'appuyer sur le collectif pour renforcer sa conduite de projet

Design de service dans le tourisme territorial ©

Dans les organisations touristiques territoriales, la qualité du service rendu dépend autant de l'expérience vécue par les visiteurs que de celle vécue par les agents qui le conçoivent, l'animent, le coordonnent ou l'incarnent au quotidien.



En présentiel Dates en instance de programmation



Durée : 2 journées de 7 heures chacune



Tarif : A paraître



Référence : Desi2602

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 24/06/2025

Pour vous inscrire :

Formation du 2nd semestre 2026 :
[Cliquer ici](#)

Nouveauté 2026

Pour tout renseignement :

Tel. 0615525315

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

1. Comprendre les fondamentaux du design de service appliqués au tourisme
2. Identifier les besoins, irritants et logiques d'action des visiteurs et des agents
3. Analyser un service sous l'angle des parcours visibles et des fonctionnements invisibles
4. Cartographier les interactions entre agents, services, partenaires et usagers
5. Repérer les dysfonctionnements organisationnels qui dégradent la qualité perçue
6. Concevoir des pistes d'amélioration plus fluides, plus robustes et plus réalistes
7. Formaliser une proposition de service ou d'amélioration tenant compte du terrain

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Agents de collectivités impliqués dans l'accueil, l'attractivité ou les projets touristiques, Chargés de mission ADT / CDT / CRT,

Responsables de site, coordinateurs de projets, managers intermédiaires

Agents en lien avec l'information, l'accueil, la coordination de prestataires, la médiation ou les parcours usagers



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation transmis au moment de la formation : PowerPoint commenté, exercices et cas pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

QCM d'évaluation reprenant les objectifs précités, corrigé en séance par le formateur afin de faciliter les éventuelles questions complémentaires.

Questionnaires d'autoévaluation à chaud et à froid.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé de la suite office et d'un navigateur récent si la formation est en distanciel

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

Jour 1 – Lire le service autrement : visiteurs, agents, managers ©

Séquence 1 – Entrer dans le design de service par la réalité du terrain

Comprendre ce qu'est le design de service

Sortir d'une vision purement communicationnelle ou marketing du tourisme.

Séquence 2 – Comprendre les publics et comprendre les agents

Analyser les besoins des visiteurs sans oublier les logiques de travail internes

Identifier les écarts de perception entre ceux qui conçoivent, ceux qui délivrent et ceux qui vivent le service

Contenus

Les différents profils de visiteurs et leurs attentes,

Les agents comme acteurs de l'expérience de service,

Conditions de travail, charge cognitive, contraintes, marges de manœuvre, coordination

Les irritants côté agents :

- manque d'information
- injonctions contradictoires
- outils peu adaptés
- absence de lisibilité des rôles
- mauvaise circulation de l'information
- surcharge relationnelle

- **Le lien entre qualité de vie au travail et qualité du service rendu**

Séquence 3 – Cartographier le parcours visiteur et le parcours agent

Visualiser le service dans ses dimensions visibles et invisibles

Identifier les points de contact et les zones de rupture

Contenus

Parcours visiteur : avant, pendant, après

Parcours agent : préparation, coordination, traitement, relation, suivi

Différence entre frontstage et backstage

Interactions entre accueil, communication, partenaires, élus, sites, transport, hébergeurs, etc.

Moments de tension, doublons, trous dans la raquette

Atelier cartographique :

mettre en parallèle le parcours d'un visiteur et le parcours d'un agent sur un même service

Séquence 4 – Détecter les frictions structurelles

Comprendre ce qui, dans l'organisation, produit des dysfonctionnements récurrents

Distinguer incident ponctuel et défaut de conception

Contenus

Typologie des frictions :

- friction informationnelle
- friction relationnelle
- friction organisationnelle
- friction numérique
- friction partenariale

Les coûts cachés d'un mauvais service :

- temps perdu
- tensions internes
- réclamations
- image dégradée
- contournements permanents

Lecture des causes racines

Jour 2 – Concevoir des services plus fluides pour les visiteurs et plus soutenables pour les agents

Séquence 5 – Imaginer autrement : de l'irritant à l'opportunité de service

Transformer les problèmes observés en leviers de conception et faire émerger des réponses réalistes et utiles

Contenus

- Reformuler un problème en opportunité
- Concevoir non seulement pour attirer, mais pour orienter, rassurer, coordonner, simplifier
- Approche par scénarios d'usage

Atelier : “Comment pourrions-nous... ?”

à partir des irritants agents/usagers identifiés

Séquence 6 – Concevoir un service

Penser le service dans sa totalité et rendre visible l'architecture invisible du service

Contenus

- Introduction au **service blueprint**
- Ce que voit l'usager / ce que fait l'agent / ce que supporte l'organisation
- Les ressources, règles, informations, interfaces et coopérations nécessaires
- Notion de robustesse de service

Construction d'un blueprint simplifié sur un cas réel de territoire

Séquence 7 – Prototyper une amélioration de service

Tester une solution sans engager immédiatement une usine à gaz institutionnelle et sécuriser l'expérimentation

Contenus

Le prototype comme outil d'apprentissage

Formats simples :

- simulation de parcours
- scénario d'accueil
- fiche réflexe interservices
- parcours d'information repensé
- nouvelle coordination entre acteurs
- Tester à petite échelle avant déploiement

Activité

Prototypage rapide + test croisé entre groupes

Jour 2 suite– Concevoir des services plus fluides pour les visiteurs et plus soutenables pour les agents

Séquence 8 – Passer à l'action dans un environnement territorial complexe

Objectifs

- Traduire les idées en plan d'action crédible
- Intégrer les contraintes de gouvernance et de coopération

Contenus

- Conditions de réussite d'une démarche design dans une structure publique ou parapublique
- Comment embarquer les agents sans les épuiser avec une "démarche innovante" de plus
- Animation, expérimentation, pilotage
- Choix d'indicateurs :
 - fluidité
 - lisibilité
 - autonomie usager
 - satisfaction agent
 - satisfaction visiteur
 - coopération entre acteurs
- Élaboration d'un plan d'action court terme

Activité

- Formalisation d'une feuille de route :
1 amélioration testable / 1 service à repenser / 1 condition interne à faire évoluer

Penser l'aménagement urbain au service du tourisme et du Vivant © Distanciel

Construire un tourisme durable, attractif et partagé en intégrant les enjeux du vivant dans les projets urbains



En distanciel 8,9,11 et 12 novembre 2027



Durée : 4 demi-journées de 3h30 chacune (14h)



Tarif : 750,00 € HT 900,00 € TTC



Référence : Amenurba2601

Sous réserve de 6 participants
15 jours avant la date effective
Version 1 21/04/2026

Pour vous inscrire :

Formation du 2nd semestre 2026 :
Cliquer ici

Nouveauté 2026

Pour tout renseignement :

Tel. 0615525315

Mail : contact@tourisme-competences.net

Objectifs

1. Analyser les interactions entre aménagement urbain, tourisme et écosystèmes (Nature, Vivant).
2. Identifier les impacts concrets des projets urbains sur les habitants, les touristes, les commerçants et la biodiversité.
3. Développer des stratégies pour intégrer ces enjeux dans les projets touristiques locaux et l'accompagnement des porteurs de projet
4. S'inspirer d'exemples réels pour promouvoir un tourisme respectueux des équilibres sociaux et écologiques.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Tout professionnels du tourisme en lien avec l'urbanisme travaillant dans des agences départementales du tourisme ou en local



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre cette formation

SUPPORT PEDAGOGIQUE

Support de formation transmis au moment de la formation : PowerPoint commenté, exercices et cas pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

QCM d'évaluation reprenant les objectifs précités, corrigé en séance par le formateur afin de faciliter les éventuelles questions complémentaires.

Questionnaires d'autoévaluation à chaud et à froid.

MATERIEL DEMANDE

Disposer d'un PC connecté. Le PC doit être équipé de la suite office et d'un navigateur récent si la formation est en distanciel

Jour 1 Enjeux systémiques et impacts sur les acteurs humains et naturels

Séquence 1 ou Matin (9h00 – 12h30) : Aménagement urbain, tourisme et écosystèmes

- **9h00 – 9h30** : Accueil et jeu de connaissance: "Un projet urbain qui a changé mon rapport à la Nature" – chaque participant partage une photo ou un exemple.
- **9h30 – 10h30 : Conférence interactive** – Les grands enjeux de l'aménagement urbain pour le tourisme et la biodiversité
 - **Se saisir :**
 - L'aménagement urbain influence l'attractivité touristique, la qualité de vie et la préservation des écosystèmes.
 - La Nature en ville est un levier pour le tourisme (ex : parcs urbains, corridors écologiques).
 - **Exemple concret** : Les Berges du Rhône à Lyon (impacts sur la biodiversité, la fréquentation touristique et la qualité de vie).
- **10h30 – 12h30 : Atelier collaboratif** – "Décrypter un projet urbain écosystémique
Analyse en sous-groupes d'un projet réel intégrant Nature et Vivant
(ex : le parc de la Villette à Paris, les jardins partagés de Nantes, ou un projet local soumis par les participants)
 - **Consigne** : Identifier les impacts positifs et négatifs sur les habitants, touristes, commerçants, la Nature et le Vivant.
 - **Outils** : Fiches projets (photos, schémas, articles), grilles d'analyse "5 acteurs" (habitants, touristes, commerçants, Nature, Vivant).
 - **Livrable** : Une affiche synthétique par groupe (format : "1 projet = 5 impacts").

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie active : alternance d'apports théoriques et d'analyses de cas concrets.
- Outils : Études de cas, grilles d'analyse, supports visuels.

Séquence 2 ou Après-midi (14h00 – 17h30) : Études de cas et retours d'expérience

Comprendre les Impacts différenciés selon les acteurs (humains et non-humains)

- **14h00 – 15h30 : Atelier "Immersion"** – "Dans la peau d'un acteur"
 - **Méthode** : Jeu de rôle où chaque groupe incarne un acteur différent (habitant, touriste, commerçant, arbre, animal urbain) et analyse un projet (ex : la création d'une zone piétonne, un écoquartier, un projet de tramway).
 - Exemples :
 - Le tramway de Bordeaux : Impacts sur la mobilité, le commerce, la pollution et les espaces verts.

Séquence 2 ou Après-midi (14h00 – 17h30) : Études de cas et retours d'expérience SUITE

- **Les jardins partagés de Montpellier** : Effets sur la biodiversité, la cohésion sociale et l'attractivité touristique.
 - **Supports** : Fiches rôles, vidéos de témoignages, données écologiques (ex : augmentation de la biodiversité après aménagement).
- **15h30 – 17h00 : Restitution et débat** – "Quels arbitrages pour un tourisme respectueux de tous ?"
 - Chaque groupe présente son analyse en 5 minutes.
 - **Animation** : Débat sur la question : "Comment concilier développement touristique, bien-être des habitants, vitalité commerciale et préservation de la Nature ?"
 - **Messages clés** :
 - La Nature et le Vivant sont des parties prenantes à part entière des projets urbains.
 - Un aménagement réussi intègre tous les acteurs (humains et non-humains).
- **17h00 – 17h30 : Synthèse collective** – "Les 3 leçons du jour"
 - **Outils** : Mur collaboratif (Padlet) pour noter les enseignements clés.

Modalités pédagogiques :

- Apprentissage expérientiel : mise en situation et débat.
- Outils : Jeux de rôle, supports multimédias, mur collaboratif.

Jour 2 Stratégies pour un tourisme intégrateur et respectueux du Vivant

Séquence 3 ou matin: Outils pour évaluer et promouvoir l'équilibre écosystémique

Matin (9h00 – 12h30)

Méthodes et outils pour intégrer les enjeux humains et naturels dans les projets touristiques

- **9h00 – 10h30 : Atelier méthodologique** – "Évaluer l'impact global d'un projet"
 - Méthode : Présentation d'outils d'analyse (ex : grille d'évaluation "Tourisme Écosystémique", matrice des parties prenantes élargie – incluant la Nature).
 - Exemple : L'évaluation de l'impact des pistes cyclables sur la mobilité, le commerce, la biodiversité et la qualité de l'air.
 - Support : Grilles vierges, exemples remplis, études de cas.

Séquence 3 SUITE

Stratégies pour un tourisme intégrateur et respectueux du Vivant 10h30 – 12h30 : Atelier pratique – "Construire une grille d'analyse intégrée"

- **Consigne** : Chaque groupe construit une grille pour évaluer un projet local (ex : un aménagement en cours) sous l'angle humain + Nature + Vivant.
- **Outils** : Excel, modèles de grilles.

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie par la pratique : construction d'outils réutilisables.
- Outils : Grilles d'analyse, logiciels collaboratifs.

Séquence 4 ou Après-midi (14h00 – 17h30) :

Plans d'action pour un tourisme équilibré

Comment les agences de tourisme peuvent-elles promouvoir un tourisme respectueux de tous les acteurs ?

- **14h00 – 15h30 : Atelier "Boîte à outils"** – "Agir pour un tourisme intégrateur"
 - **Méthode** : Echanges en groupe sur les leviers d'action (ex : labellisation, chartes d'engagement écosystémique, projets participatifs avec les habitants et la Nature).
 - **Exemple** : Le rôle d'un office de tourisme dans la promotion d'un tourisme sobre et solidaire.
 - **Support** : Fiches "bonnes pratiques", exemples de chartes, retours d'expérience.
- **15h30 – 17h00 : Atelier "Plan d'action"** – "Mon projet pour mon territoire"
 - **Consigne** : Chaque participant élabore un plan d'action pour son agence, incluant :
 - 1 action pour promouvoir un tourisme respectueux de la Nature (ex : partenariat avec une réserve naturelle).
 - 1 action pour intégrer les commerçants et habitants (ex : ateliers de co-construction).
 - 1 action pour valoriser le Vivant (ex : circuits de découverte de la biodiversité urbaine).
 - **Outils** : Modèle de plan d'action SMART.
- **17h00 – 17h30 : Clôture et engagements**
 - **Restitution** : Chaque participant partage une action phare de son plan.
 - **Évaluation** : Tour de table "Ce que je retiens / Ce que je vais faire".
 - **Support** : Fiche mémo "10 actions pour un tourisme équilibré et respectueux du Vivant".

Séquence 4 ou Après-midi (14h00 – 17h30) SUITE ET FIN

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie réflexive : élaboration de plans d'action personnalisés.
- Outils : Modèles de plans d'action, logiciels de cartographie mentale.

Supports et outils utilisés

- **Supports papier** : Fiches projets, grilles d'analyse, modèles de plans d'action, chartes d'engagement.
- **Outils numériques** : Wooclap (ateliers collaboratifs), PowerPoint (présentations), Excel (grilles).
- **Matériel** : photos/vidéos de projets urbains intégrant la Nature.

Se saisir :

- L'aménagement urbain a des impacts systémiques : il doit être pensé pour les habitants, les touristes, les commerçants, et la Nature.
- La biodiversité et le Vivant sont des alliés du tourisme : ils renforcent l'attractivité et la résilience des territoires.
- Les agences de tourisme ont un rôle clé : anticiper, accompagner et valoriser ces équilibres.



Sophie OLLIER-DAUMAS



ADN Tourisme (externe)
Personnes ressources pour la constitution du programme pédagogique des formations selon les thèmes



Angela NAUD
Chargée de mission formation professionnelle (réfèrent pédagogique, administratif et handicap)

Pôle des formateurs & prestataires externes
Une quarantaine d'intervenants (se référer au tableau des formateurs)

OPérateur de COmpétences (OPCO) de la branche organismes de tourisme AFDAS
13 antennes régionales

Tourisme & Handicaps
Notre partenaire en conseils, réponses et prêt de matériel dans le cadre des accueils PSH



Nos engagements pour la mise en œuvre d'une démarche responsable dans toutes nos formations « tourisme »

Proposer une offre de formation responsable

T&C vise à avoir un impact RSE positif en proposant des formations écoresponsables, répondant aux évolutions des besoins en compétences environnementales, numériques et sociales des apprenants et garantissant l'accès pour tous aux formations

Que les programmes de formation y fassent référence ou que le développement durable soit directement au cœur du sujet

- En animant des formations en collaboration avec TOURISME ET HANDICAP pour garantir le droit aux personnes en situation de handicap à pouvoir être des touristes et ainsi bénéficier de lieux d'accueils adaptés
- En animant des formations sensibilisant au tourisme social et solidaire, en collaboration avec l'UNAT GRAND EST pour garantir le droit au tourisme pour tous quelque soit la condition économique du touriste
- En animant des formations sur des sujets de développement durable sous forme d'actions collectives à coûts réduits

Que l'on soit une femme ou un homme, une personne valide ou en situation de handicap

- Droit d'accès pour tous à la formation professionnelle pour occuper un poste
- Droit pour tous à pouvoir suivre des formations de qualité favorisant la montée en compétence et l'employabilité dans le poste

En veillant à une utilisation responsable des outils numériques :

- En s'assurant de la bonne prise en main des outils numériques pendant la formation
- En optimisant l'envoi des mails et pièces jointes
- En mettant en place une politique de protection des données,
- En sensibilisant aux risques et opportunités relatifs à l'usage des outils d'IA



Protéger l'environnement

Réduire l'impact carbone des déplacements liés à la formation

T&C encourage ses formateurs et apprenants à :

- Opter pour des modes de transport écologiques : transports en commun, modes actifs et co-voiturage
- Utiliser des tiers lieux permettant aux apprenants de minimiser les distances à parcourir
- Privilégier le mode distanciel lorsque cela est possible et pertinent

Que l'on soit organisateur, formateur ou stagiaire

- En optant pour un hébergement éco-responsable labelisé quand on est en déplacement
- En adoptant des écogestes pour réduire l'empreinte environnementale des formations :
 - Minimiser les consommables et matériaux à usage unique : limiter /éviter les impressions papier, amener sa gourde, utiliser des gobelets réutilisables
 - Trier les déchets qui ne peuvent pas être évités
 - Gérer raisonnablement la température dans la salle de formation,
 - Eteindre les équipements pendant les pauses
 - Réduire le gaspillage alimentaire lors des pauses et repas pris en commun
- En organisant si possible des formations dans des lieux écoresponsables
- En étant à l'écoute des propositions d'amélioration des parties prenantes



Madame Sophie
OLLIER-DAUMAS,
Présidente



Charte réalisée avec le soutien d'Enviroc, en lien avec le référentiel RSE de la branche des organismes de formation et les Objectifs Développement Durable des Nations Unies

2-D / Règlement intérieur

Règlement intérieur établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

Article 1 - Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation (présentiel et distanciel) organisée par **Tourisme & Compétences**. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation. **Ce dernier s'applique également dans le cadre des formations à distance lorsque l'article y est applicable. (Horaires, retards, absences, sanctions...)**

Article 2a - Règles d'hygiène et de sécurité.

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Les stagiaires et le formateur respectent l'engagement de Tourisme et Compétences dans la RSE et dont ils ont pris connaissance des dispositions et modalités dans leurs chartes d'engagement respectives,



Article 3 –

a, Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite. Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

Article 4 - Utilisation des machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

b. Utilisation parcimonieuse des ressources

Dans le cadre de la RSE, les stagiaires et le formateur conscientisent l'utilisation des outils, machines, et matériel qui leur sont confiés afin de ne pas gaspiller,

Article 5 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 6 - Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 7 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 8 - Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

Article 9 - Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction ou le responsable de l'organisme de formation.

- Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. - Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

- Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

Article 10 - Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins;

- **Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.**

Article 11 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 12 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

Article 13 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

Article 14 - Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- Soit en un avertissement;

- Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre;

- Soit en une mesure d'exclusion définitive (il est rappelé que dans la convention passée par l'organisme avec l'État ou la Région, des dispositions particulières sont définies en cas d'application des sanctions énoncées ci-dessus).

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise,

- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 15 - Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisagent de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

- Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

- Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

- La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. Dans le cas où une exclusion définitive du stage est envisagée et où il existe un conseil de perfectionnement, celui-ci est constitué en commission de discipline, où siègent les représentants des stagiaires.

Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu sur sa demande par la commission de discipline. Il peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au Directeur de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

- Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Entrée en application

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du : 01/06/2020

Copie remise au stagiaire dans le livret d'accueil entre 1 à 3 semaines avant la formation.

+ Affichage dans les salles de formation.

Récapitulatif 2025

	Notes annuelles 2025 /20	Nombre de réponses	Taux de réponse	Nombre de participants	QuotePart de participants aux formations
Management	-	-	-	-	-
Ingénierie	16,97	45	56%	81	43%
Actions collectives	16,8	39	91%	43	23%
Communication	-	-	-	-	-
Commercialisation	-	-	-	-	-
Juridique	16,64	45	71%	63	34%
	Moyenne 16,80	129		187	100%

Notes annuelles 2025	/20
Management	-
Ingénierie	16,97
Actions collectives nationales	16,8
Communication	-
Commercialisation	-
Juridique	16,64
Moyenne des notes	16,80



tourisme &
compétences
INSTITUT DE FORMATION



Votre contact

Angela NAUD

Chargée de mission
formation professionnelle
Réfèrent Handicap pour T&C

0615525315

contact@tourisme-competences.net

Tourisme et Compétences

82 avenue du Maine, Espace WOJO

75014 PARIS

SIRET : 839 154 861 RCS PARIS

NDA : 11755751375

Crédits photos :

Pixabay / Tourisme & Compétences